

Enquête rapide sur la
sécurité alimentaire des
ménages dans les
Régions des Savanes et
de la Kara

REPUBLIQUE DU
TOGO



Avril 2010

Données collectées en janvier 2010



World Food Programme

Rapport préparé par :

- **Le bureau du PAM au Togo**
- **Le bureau du PAM au Bénin**
- **Le bureau régional du PAM à Dakar (ODD)**

Avril 2010

© Programme Alimentaire Mondial, Bureau de pays de la République Togolaise

Contact :

Jacques Roy Représentant du Programme Alimentaire Mondial au Bénin et au Togo :
jacques.roy@wfp.org

Kokou Ognatan : kokou.ognatan@wfp.org

Guy Onambele : guy.onambele@wfp.org

Adrienne Clermont: adrienne.clermont@wfp.org

Koffi Akakpo : koffi.akakpo@wfp.org

Photo de couverture : © WFP/Gabriel Batista

Programme alimentaire mondial des Nations Unies

Siege social: Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie

Sigles et Acronymes

ANSAT	Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFSVA	Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis (Analyse Globale de la vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire)
CRASH	Centre de recherche agronomique des régions humides
DESA	United Nations Department of Economy and Social Affairs
DRSP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
ECOWAP	Cadre de Politique Agricole pour l'Afrique de l'Ouest
EFSA	Emergency Food Security Assessment (Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence)
F CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
MICS	Enquêtes par Grappes à Indicateurs Multiples
OTP	Office Togolais des Phosphates
P4P	Purchase for Progress (Achat pour le Progrès)
PAL	Port Autonome de Lomé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNISA	Programme National d'Investissement et de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PSAEG	Programme de Soutien aux Activités Economiques des Groupements
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SOTOCO	Société Togolaise de Coton
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

SOMMAIRE

1	RESUME EXECUTIF	7
1.1	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	7
1.2	LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE	7
1.3	METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	8
1.4	RESULTATS DE L'ENQUETE	8
1.4.1	LES LIMITES DE L'ETUDE	8
1.4.2	COMBIEN DE PERSONNES SONT EN INSECURITE ALIMENTAIRE ?.....	8
1.4.3	QUEL EST LE PROFIL DES MENAGES LES PLUS AFFECTES PAR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?.....	8
1.4.4	LES CAUSES SOUS JACENTES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE	8
1.4.5	LES OPTIONS DE REPONSE.....	9
2	CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL	10
2.1	Démographie, santé et éducation	11
2.2	Situation des indicateurs macro économiques.....	12
2.3	Agriculture et élevage	14
2.4	Disponibilité alimentaire et prix.....	17
2.4.1	Disponibilité alimentaire.....	17
2.4.2	Evolution des prix	20
2.5	Vue d'ensemble sur la situation alimentaire et nutritionnelle.....	21
3	RESULTATS DE L'ENQUETE	22
3.1	Consommation alimentaire des ménages.....	22
3.2	Provenance des aliments consommés.....	27
3.3	L'accès des ménages à la nourriture.....	28
3.3.1	Stratégie de survie des ménages	29
3.3.2	Dépenses des ménages et accès à la nourriture.....	31
3.3.3	Indicateur d'accès à la nourriture.....	32
3.4	Insécurité alimentaire des ménages.....	33
3.5	Profil de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux au nord du TOGO	35
3.5.1	Genre et insécurité alimentaire	35
3.5.2	Niveau d'instruction du chef de ménage et insécurité alimentaire	37
3.5.3	Niveau d'insécurité alimentaire et scolarisation des enfants	38
3.5.4	Source principalement d'approvisionnement en eau potable	39
3.5.5	Production agricole et insécurité alimentaire	40
3.5.6	Possession de bétail et insécurité alimentaire	42
3.5.7	Insécurité alimentaire et sources des aliments consommés par les ménages	45

3.5.8	Pauvreté et insécurité alimentaire	46
3.5.9	Moyens de subsistance des ménages et insécurité alimentaire	50
3.6	Chocs ayant affecté les ménages.....	53
3.7	Stratégies des ménages et perspective d'évolution de la situation alimentaire dans les trois prochains mois.....	55
3.8	Facteurs de risque d'insécurité alimentaire	58
3.8.1	Les facteurs structurels.....	58
3.8.2	Les facteurs conjoncturels	59
4	Conclusion et recommandations	60
4.1	Dans le court terme.....	61
4.1.1	Le cash for work.....	61
4.1.2	Les vivres contre travail	61
4.1.3	Promouvoir les cantines scolaires	61
4.1.4	Le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle	61
4.2	Dans le moyen et long terme	62
4.2.1	Relever le défi agricole	62
4.2.2	La relance des secteurs économiques clés	63
4.2.3	Renforcement des capacités et préparation aux urgences	63
5	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	64

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Les cultures dominantes pratiquées dans les régions économiques du Togo	16
Tableau 2:	Production céréalières 2009/2010	19
Tableau 3:	% des ménages qui ont consommé des aliments et groupes d'aliments et fréquence moyenne de consommation au cours des 7 derniers jours.	23
Tableau 4:	Nombre moyen de repas pris par les ménages selon les périodes	26
Tableau 5:	Pourcentage des classes de consommation alimentaires selon la provenance des aliments.	28
Tableau 6:	Stratégies développées par les ménages au cours des sept derniers jours	30
Tableau 7:	Terciles de dépenses	31
Tableau 8:	Taux d'accès alimentaire des ménages	33
Tableau 9:	Taux (en %) d'insécurité alimentaire parmi les ménages enquêtés par région.	34
Tableau 10:	Genre et insécurité alimentaire	36
Tableau 11:	Statut matrimonial du chef de ménage et insécurité	37
Tableau 12:	Niveau d'instruction du chef de ménage et insécurité alimentaire	37
Tableau 13:	Accès à l'eau potable et insécurité alimentaire	40
Tableau 14:	Possession de bétail	44
Tableau 15:	Dépenses des ménages selon leur niveau de sécurité alimentaire.	47
Tableau 16:	Groupes de moyens de subsistance	51
Tableau 17:	Chocs ayant affecté les ménages au cours des 6 derniers mois	54
Tableau 18:	Niveau d'insécurité alimentaire et stratégies développées par les ménages	57

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1: Consommation alimentaire des ménages ruraux dans les régions de la Kara et des Savanes</i>	25
<i>Graphique 2: Taux d'insécurité alimentaire des ménages ruraux enquêtés au nord du Togo.</i>	35
<i>Graphique 3: Niveau d'insécurité alimentaire et pourcentage d'enfants scolarisés</i>	39
<i>Graphique 4: Source de provenance des aliments consommés</i>	46
<i>Graphique 5: Indice de richesse des ménages</i>	48
<i>Graphique 6: Groupes de moyens de subsistance et insécurité alimentaire</i>	52
<i>Graphique 7: Proportion de ménages qui auraient des difficultés alimentaires dans 4 à 6 mois et dans 6 à 12 mois</i>	56

1 RESUME EXECUTIF

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les deux dernières décennies au Togo ont été marquées par une instabilité politique qui a affecté le développement socio économique du pays. Le contexte a été caractérisé par des épisodes de tensions politiques et de troubles post électoraux ayant conduit à des afflux de réfugiés dans les pays voisins, la suspension de l'aide bilatérale et multilatérale et le retrait des principaux bailleurs de fonds. Cette situation a entraîné le déclin par rapport aux indicateurs de développement et le pays a été classé 159^{ème} sur 182 pays en 2009 alors qu'il occupait le 147^{ème} rang en 2006. Le produit intérieur brut par tête est évalué seulement à 788 \$ US et 62% de la population ne peuvent couvrir leurs besoins de base en raison de leur faible niveau de revenu. Selon les résultats du profil de pauvreté établi en 2006, le taux de pauvreté est passé de 35,6% en 1998 (RNDH, 2004) à 61,7% avec de grandes disparités entre milieu urbain et rural d'une part et entre les régions d'autre part. Le taux de pauvreté en milieu rural atteint 74% contre 37% en milieu urbain. La partie septentrionale du pays est la plus touchée avec un taux de pauvreté de 91% pour la région des Savanes, de 75% pour la région de la Kara alors qu'il s'établit à 25% seulement pour la capitale Lomé. Cette situation est exacerbée par des chocs conjoncturels tels que les inondations en 2007 et en 2008 qui ont causé beaucoup de dégâts, la crise alimentaire de 2008 et la crise économique et financière de 2009. Ce qui a considérablement fragilisé les équilibres macro économiques du pays, érodé le pouvoir d'achat des ménages et accentué les problèmes alimentaires et nutritionnels en particulier dans le nord du pays. Certes l'apaisement du climat politique qui a suivi les élections controversées de 2005 et le dialogue politique engagé ont permis d'amorcer un dégel sur le plan politique qui ont débouché sur des élections législatives de 2007. Parallèlement sur le plan économique des réformes ont été entamées et le retour des principaux bailleurs de fonds ont permis la reprise des investissements notamment dans les secteurs sociaux. C'est dans ce contexte qu'intervient la présente évaluation dans les deux régions du nord du pays à savoir la région de la Kara et celle des Savanes dont les objectifs sont ci-dessous décrits.

1.2 LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'objectif principal de cette enquête est d'évaluer la sécurité alimentaire des ménages au nord du Togo et les stratégies mises en œuvre pour faire face aux différents chocs subis, notamment les inondations, la hausse généralisée des prix des produits de grande consommation, la crise alimentaire et économique. Les résultats de cette enquête permettront d'évaluer les effets directs des interventions déjà en cours et d'orienter les programmes futurs et servir de base pour la préparation de plan de contingence pour faire face aux chocs potentiels futurs.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Une revue des données secondaires (agriculture, prix et marchés) ;
- Actualiser le nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire dans les deux régions au moment de l'enquête ;
- Décrire le profil socio économique des ménages les plus affectés ;
- Apprécier l'évolution de la situation alimentaire dans les 3 à 6 prochains mois ;
- Fournir des indicateurs pour le suivi de la situation alimentaire dans les 6 à 12 prochains mois ;
- Faire des recommandations sur les options de réponse ;
- Fournir des indicateurs pour le ciblage opérationnel des ménages les plus vulnérables ;
- Identifier les interventions alimentaires et non alimentaires les plus appropriées pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations affectées.

1.3 METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

La méthodologie est basée sur la collecte de données secondaires auprès des informateurs clé et institutions et primaires auprès des ménages. La collecte de données primaires est basée sur une enquête statistique auprès de 210 ménages dans chaque région soit un total de 420 ménages. Dans chaque région 21 villages ont été visités (soit un total de 42 villages) et dans chaque village, 10 ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire. Les villages ont été tirés également de façon aléatoire avec des probabilités proportionnelles à la taille. Cette méthodologie permet d'avoir un minimum de représentativité statistique au niveau de chaque région.

1.4 RESULTATS DE L'ENQUETE

1.4.1 LES LIMITES DE L'ETUDE

Le présent rapport est basé sur enquête rapide auprès d'un nombre relativement limité de ménages dans chacune des deux régions du nord du Togo à savoir les Savanes et la Kara. De ce fait, bien que la généralisation à chacune des deux régions soit possible, elle comporte des limites notamment sur le degré de précision. Ces résultats fournissent néanmoins des indications sérieuses sur la situation alimentaire qui y prévaut.

1.4.2 COMBIEN DE PERSONNES SONT EN INSECURITE ALIMENTAIRE ?

L'insécurité alimentaire sévère touche 11,4% des ménages enquêtés dans la région des Savanes et 10,5% des ménages enquêtés dans la région de la Kara. Bien que la généralisation de ces résultats à l'ensemble des régions comporte des limites et incertitudes liées à la taille relativement modeste de l'échantillon, ces chiffres représentent approximativement 76.000 personnes dans la région des Savanes et 77.000 personnes dans la région de la Kara soit un total de 153.000 personnes qui seraient en insécurité alimentaire sévère.

L'insécurité alimentaire modérée quant à elle toucherait 42,9% des ménages dans la région des Savanes et 33,3% des ménages enquêtés dans la région de la Kara.

Globalement l'insécurité alimentaire sévère et modérée touche 49% des ménages enquêtés dans les deux régions. Ce taux est légèrement plus élevé dans la région des Savanes (53,4%) contre 44,7% dans la région de la Kara.

1.4.3 QUEL EST LE PROFIL DES MENAGES LES PLUS AFFECTES PAR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ?

Les agro pasteurs et les petits agriculteurs sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Le profil socio économique montre également que les ménages en insécurité alimentaire sont généralement moins dotés en capital humain (niveau d'instruction) et en capital économique tel que la possession de biens et de bétail. En outre les ménages dirigés par les femmes sont plus affectés par l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par les hommes. Les ménages les plus pauvres sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire. La plupart du temps ils ont eu recours à des stratégies de détresse qui ont des impacts néfastes non seulement sur leur moyens de subsistance actuels mais également affectent leur capacité future à faire face à leurs besoins alimentaires et à résister aux chocs.

1.4.4 LES CAUSES SOUS JACENTES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

La disponibilité alimentaire à l'échelle nationale ne semble pas constituer un problème majeur. Le pays couvre ses besoins alimentaires pour la plupart des produits de grande consommation tels que le maïs, le manioc, l'igname, la banane plantain mais reste dépendant des importations de riz, du blé, de l'huile... Cependant certaines zones notamment dans la partie nord du pays souffrent de déficit chronique de production et sont de ce fait vulnérables aux variations des prix sur les marchés. Du fait de leur niveau d'enclavement lié à la dégradation de l'état routier, les flux des zones excédentaires vers les zones déficitaires ne sont pas régulièrement assurés. De plus la forte demande

en provenance des grands centres urbains défavorise les zones rurales déficitaires créant par moment des situations de pénurie et de hausse de prix.

L'insécurité alimentaire au nord du pays est la résultante d'un certain nombre de facteurs tant structurels que conjoncturels. Il y a tout d'abord la dégradation générale des conditions de vie qui a affecté le pouvoir d'achat des ménages et leur capacité à se procurer des vivres sur le marché. En raison du prolongement des crises socio politiques répétées depuis deux décennies, plusieurs secteurs de l'économie ont subi un déclin important et les moyens limités de l'état n'ont pas permis d'investir dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. Par ailleurs les chocs induits par la crise alimentaire, la crise économique et financière ainsi que les inondations ont exacerbé les difficultés alimentaires des ménages et érodé leur moyens de subsistance. D'une manière générale, les ménages en insécurité alimentaire sévère ont été davantage plus affectés par les inondations. 78,4% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont cité les inondations comme choc ayant le plus affecté leur sécurité alimentaire au cours des 6 derniers mois contre 61% des ménages en insécurité alimentaire modérée et en sécurité alimentaire.

1.4.5 LES OPTIONS DE REPONSE

Les résultats de l'analyse montrent que bien que la situation alimentaire actuelle ne requiert pas une aide alimentaire d'urgence, une assistance alimentaire sous plusieurs formes reste pertinente en vue d'atténuer les difficultés alimentaires des ménages les plus pauvres et renforcer leurs moyens de subsistance et leurs capacités à faire face aux chocs futurs. L'analyse des données disponibles montre que malgré les fluctuations saisonnières, la disponibilité des vivres ne constituent pas un problème majeur dans la zone. L'insécurité alimentaire qui prévaut dans les deux régions d'étude est plus liée à des difficultés d'accès dues à une pauvreté chronique et à la faible productivité agricole. De ce fait les options de réponses doivent s'articuler de manière à répondre à la fois aux besoins de court et de long terme. En ce qui concerne les réponses immédiates, les programmes d'argent contre travail, de vivres contre travail, de cantines scolaires peuvent jouer un rôle d'amortisseur de premier plan. En ce qui concerne les interventions de long terme, elles portent notamment sur la relance de la production agricole telle que stipulée dans le document stratégique de réduction de la pauvreté et dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNISA) qui définissent les stratégies et le cadre d'intervention. Le PAM peut jouer un rôle important en mettant en œuvre son programme d'achat pour le progrès (P4P) en garantissant un prix rémunérateur aux petits producteurs et stimuler ainsi la production. Par ailleurs les conditions climatiques qui prévalent dans les régions du nord, proches de celles des pays sahéliens et la forte vulnérabilité qui caractérise ses populations justifient la mise en place d'un système de surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans cette partie du pays. En outre les chocs climatiques de plus en plus récurrents comme les inondations de 2007 et de 2008 ont montré l'urgence de renforcer les capacités du gouvernement pour faire face à ce genre de situations.

2 CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le TOGO est un pays côtier de l'Afrique de l'Ouest, membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). D'une superficie de 56 600 km², il s'étire sur une bande étroite de près de 700 km entre l'océan atlantique au sud et le Burkina au nord et d'une largeur variant de 50 à 150 km entre la République du Bénin à l'Est et la République du Ghana à l'ouest. Le pays est subdivisé en cinq régions administratives : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

L'instabilité politique affecte le développement économique et social du pays

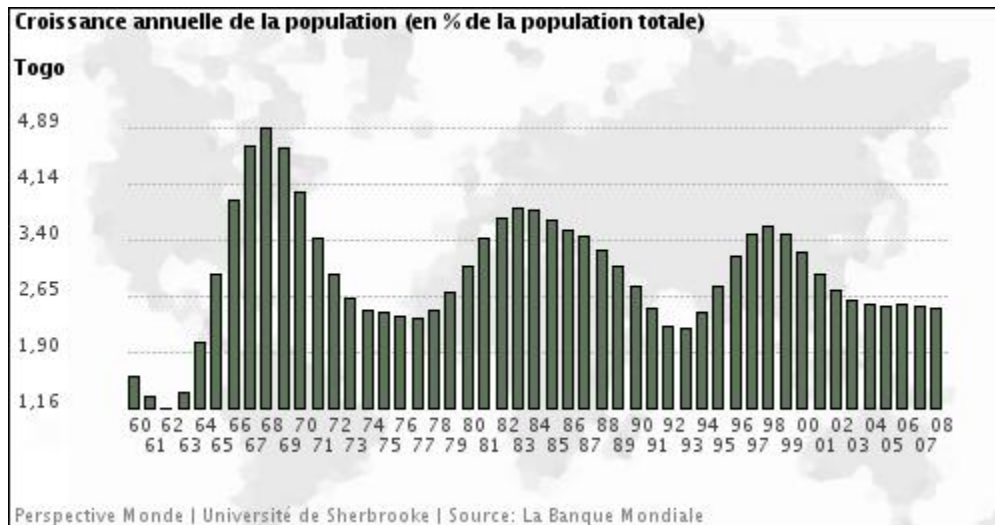
Les deux dernières décennies ont été marquées par des tensions socio politiques et une dégradation des conditions de vie au Togo. Les années 90 ont été caractérisées par des conflits politiques qui ont entraîné le départ de la plupart des bailleurs de fonds du pays. Les contestations nées des élections présidentielles de février 2005 suite au décès du Président Eyadema qui ont vu l'élection de son fils à la tête du pays ont débouché sur un déplacement massif de réfugiés Togolais au Bénin et au Ghana voisins. En 2007 et en 2008, le pays a enregistré des pertes de récoltes et de matériels ainsi que la destruction de nombreuses infrastructures en raison de fortes pluies et des inondations. A cette situation se greffent des chocs exogènes dont notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole en 2008 et la crise financière de 2009. Ces crises et chocs ont affecté les secteurs économiques du pays avec des conséquences sur la sécurité alimentaire, la pauvreté, la nutrition, l'emploi...

Il en résulte une augmentation de la pauvreté dans le pays. Selon le rapport sur le développement humain du PNUD de 2009, le Togo est classé au 159^{ème} rang sur 182 pays traduisant un déclin significatif par rapport à 2006 où il occupait le 147^{ème} rang. Le produit intérieur brut par tête est évalué seulement à 788 \$ US et 62% de la population ne peuvent couvrir leurs besoins de base en raison de leur faible niveau de revenu. Selon les résultats du profil de pauvreté établi en 2006, le taux de pauvreté est passé de 35,6% en 1998 (RNDH, 2004) à 61,7% avec de grandes disparités entre milieu urbain et rural d'une part et entre les régions d'autre part. Le taux de pauvreté en milieu rural atteint 74% contre 37% en milieu urbain. La partie septentrionale du pays est la plus touchée avec un taux de pauvreté de 91% pour la région des Savanes, de 75% pour la région de la Kara tandis que Lomé la capitale affichait un taux de pauvreté de 25%.

2.1 Démographie, santé et éducation

Une population essentiellement jeune qui croît rapidement avec des phases d'accélération et de décélération

La population est estimée à environ 6 millions d'habitants en 2008 avec un taux de croissance annuel moyen de 2,9% entre 1960 et 2008. La population est essentiellement jeune avec 49,9% qui a moins de 15 ans. Elle est composée de 51,3% de femmes et de 48,7% d'hommes.



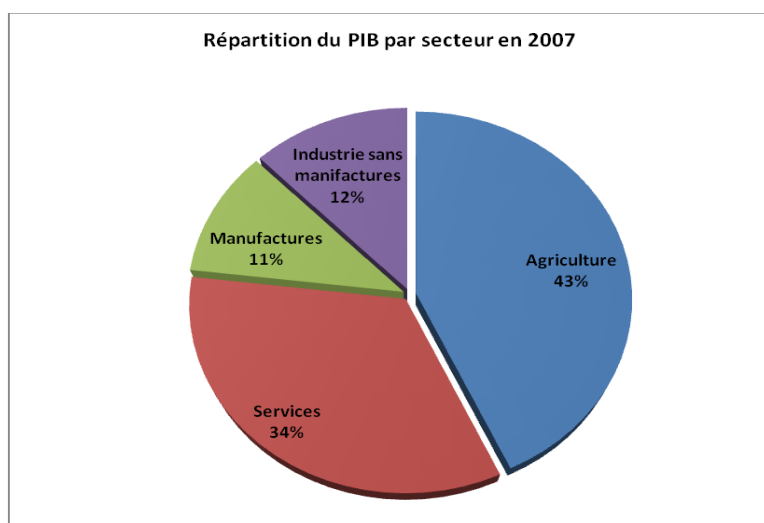
Si le pays peine à améliorer ces performances sur le plan du développement humain, l'offre en matière de soin de santé est quant à elle relativement satisfaisante. En effet 88% de la population est située à moins de 5 km d'un centre sanitaire et 62% à moins de 2,5 Km. Plus de 83% des femmes enceintes font le suivi de leur grossesse dans un centre sanitaire avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié. Le taux de couverture vaccinale contre les principales maladies de l'enfant et de la femme enceinte se situe entre 63,5% et 88%. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans était de 123‰ en 2006 et celui des enfants de moins de 1 an était de 77‰. La mortalité maternelle était quant à elle estimée à 478 pour 100.000 naissances vivantes en 1998 et l'espérance de vie à la naissance de 51,6 ans. La prévalence du VIH est estimée à 3,2% en 2007. La tendance générale est à la stabilisation depuis 2005. Cependant, la prévalence reste relativement élevée au sein de certains groupes spécifiques tels que les professionnelles du sexe et leurs clients (respectivement 29,5% et 5,5% en 2005), chez les hommes en uniformes (9,7% en 2006). Au plan géographique, les agglomérations urbaines ont une forte prévalence par rapport aux zones rurales. La prévalence baisse au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la Région Maritime. Lomé la capitale qui est située sur le Corridor Abidjan - Lagos et qui jouxte les 2 frontières, Aflao à l'Ouest et Hilacondji à l'Est, présenterait l'image d'une épidémie locale (8,3% dans les sites sentinelles). Bien que des études récentes n'aient pas été menées pour élucider les

facteurs de propagation de l'épidémie, certains facteurs socioculturels tels que le déni de l'infection et la méconnaissance de la notion de séropositivité, le lévirat surtout en milieu rural sont indexés. A ces facteurs, s'ajoute la crise socio-économique et politique qui a duré plusieurs années et qui constitue l'un des principaux moteurs de l'épidémie¹.

Le pays a enregistré d'importants progrès en matière d'éducation et le taux de scolarisation est parmi les plus élevés de la sous région. Récemment, le gouvernement a introduit la « gratuité de l'école primaire ». Le taux net de scolarisation moyen sur la période 2003-2008 dans le primaire est de 82% pour les garçons et de 72% pour les filles². Des disparités persistent cependant entre les régions, selon le milieu de résidence et selon le sexe. Les régions de la Kara et des Savanes étant celles les plus défavorisées. Les disparités entre filles et garçon seraient également plus marquées dans la région des Savanes.

2.2 Situation des indicateurs macro économiques

La structure de l'économie togolaise est dominée par sa forte dépendance de l'agriculture qui occupe 43% du PIB et emploie environ 70% de la population active. Le secteur est malheureusement soumis à des aléas climatiques et à la faible mécanisation qui affecte son développement.



Les secteurs secondaire et tertiaire représentent respectivement environ 23% et 34% du PIB en 2007 (Source : Banque Africaine de Développement). La production agricole est principalement tributaire des aléas climatiques et est dominée par des exploitations de petite taille réalisées au moyen des techniques et outils rudimentaires. Le Togo a une économie libérale dont les exportations, portant principalement sur les phosphates, le coton, le

ciment, le café et le cacao. Ces produits représentaient en moyenne annuelle 34% du PIB entre 2002 et 2005, soit un niveau bien en dessous de la moyenne de 45% qui prévalait dans les années 80. Le pays bénéficie d'une situation géographique favorable et stratégique dans la sous région et offre une plateforme intéressante pour le commerce sous régional en l'occurrence dans la desserte des pays de l'inter land (Burkina Faso, Mali, Niger). Unique port en eau profonde de la

¹ Evaluation de la situation alimentaire des ménages affectés par les inondations de la campagne agricole 2007-2008 (PAM)

² Source : UNICEF

sous région, le Port Autonome de Lomé (PAL) joue un rôle important dans l'économie du pays. Cependant la crise socio économique que le pays a traversée n'a pas permis de valoriser pleinement les divers atouts dont dispose le pays. La dégradation des principales routes nationales a sapé la compétitivité du port de Lomé au profit des autres ports de la sous région (Cotonou, Accra, Abidjan) et fragilisé les échanges aussi bien sur le plan interne qu'externe. En outre la forte dépendance des exportations du coton et des phosphates et sa dépendance totale en matière énergétique le rend davantage plus vulnérable aux chocs exogènes.

Aussi, la dégradation des activités économiques a eu pour effet une aggravation de la pauvreté et la diminution des ressources de l'état qui ont limité l'efficacité de l'action publique pour répondre efficacement aux besoins des populations. Selon la Banque Mondiale, en 2005, le Togo avait un revenu national brut par tête de l'ordre de 350 US \$ (contre 310 US \$ en 2004 et 270 US \$ en 2003), niveau qui le classe dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA).

La croissance moyenne du PIB à prix constant n'a été que de 1,1% depuis 1991, niveau largement inférieur à l'accroissement naturel de la population estimée à 2,4% par an. Les secteurs vitaux de l'économie ont été sévèrement désarticulés par le tarissement des sources de financement et des problèmes de gouvernance. Ainsi la production cotonnière a chuté d'environ 60% entre 2001 et 2005. En ce qui concerne le secteur des phosphates, l'obsolescence des machines de production couplée avec la mauvaise gestion de l'office togolais des phosphates (OTP) ainsi que les fréquentes coupures de courant ont fini par entraîner une baisse considérable de la production du pays. En 2005, les revenus liés aux exportations de phosphates représentaient à peine un tiers de leurs valeurs de 1998. Fort heureusement depuis 2006, on a assisté à une reprise de la croissance même si le pays reste globalement très vulnérable par rapport aux chocs exogènes. En 2006, le pays a enregistré un taux de croissance économique réel de 4,1% et une baisse significative de l'inflation dont le taux est passé de 6,8% en 2005 à 2,2% en 2006 à la faveur de conditions climatiques favorables et à une amorce de réformes politiques et économiques.

Une croissance économique faible, fragile et erratique au cours de ces dernières années

Cependant ces améliorations n'ont pas été constantes et les deux années qui ont suivi les bonnes performances enregistrées en 2006 ont enregistré un déclin économique avec un taux de croissance économique estimé à 2,1% en 2007 et à environ 1% en 2008 en raison des coupures intempestives d'électricité, la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires et par-dessus tout à cause des fortes inondations enregistrées en 2007 et en 2008. Les dernières inondations qui ont affecté le pays en juillet et en août 2008 ont entraîné des destructions des principales routes et infrastructures, notamment les ponts et plusieurs hectares de cultures et plantations. En conséquence, la situation alimentaire dans le pays a été sérieusement affectée et le taux d'inflation dopé par la flambée des prix des denrées alimentaires a grimpé de 1% en 2007 à 9,1% en 2008. Le déficit structurel de la balance des paiements a beaucoup souffert d'un défaut de financement. Le déficit de la balance de paiement s'est établi à 10,9% du PIB en 2008 contre

6,4% en 2007. Malgré les prévisions de 3% de croissance réelle en 2009 faites par le gouvernement Togolais et le FMI, le déficit de financement qui caractérise la balance des paiements devrait persister en raison du maintien des prix des principaux produits d'exportation à des niveaux relativement faibles et la reconstruction des infrastructures détruites par les inondations devrait prendre plusieurs années.

Selon la BAD, la gouvernance économique et financière du pays s'est considérablement améliorée en raison de la mise en œuvre des réformes appuyées par les partenaires au développement.

En matière de gestion des finances publiques, le gouvernement a adopté des mesures qui ont abouti à une meilleure maîtrise des dépenses publiques et une meilleure transparence dans la gestion des deniers publics. Les réformes entreprises au niveau de l'administration douanière ont contribué à limiter les évasions fiscales et les revenus fiscaux ont atteint 17% du PIB en 2007 contre 15,7% en 2005. Selon le FMI, la situation financière du pays devrait continuer à s'améliorer. Avec un très fort niveau d'endettement, le Togo est éligible à l'initiative PPTE (Pays Pauvre Très Endetté). La dette publique extérieure a été estimée à environ 80% du PIB en fin 2007. Avec la finalisation du document stratégique de réduction de la pauvreté, le pays pourrait atteindre le point d'achèvement pour bénéficier de l'initiative PPTE en 2010. L'annulation de la dette pourra aider le pays à améliorer ces performances économiques et financières et investir dans les secteurs sociaux de base. Selon les estimations du FMI, le taux de croissance économique en 2009 devrait s'établir à environ 1,7% soit une légère augmentation par rapport à la timide croissance de 2008 (1,1%), mais environ 1,5% de moins que la croissance qui était précédemment prévue.

2.3 Agriculture et élevage

L'agriculture Togolaise est dominée par des exploitations de type familial de petite taille et essentiellement tournée vers la culture vivrière. Les cultures d'exportation sont le coton, le café et le cacao.

A l'instar de la plupart des pays au Sud du Sahara, malgré la prédominance du secteur agricole dans le PIB et dans l'emploi, il reste encore largement tributaire des aléas climatiques et tarde à se moderniser. Les exploitations sont essentiellement de type familial, de petite taille. Le pays jouit d'un climat intertropical qui varie sensiblement des régions méridionales (avec quatre saisons) aux régions septentrionales (comportant deux saisons). La pluviométrie moyenne au cours de ces deux dernières décennies avoisine 1100 mm par an. Le Togo est subdivisé en trois grands bassins : le bassin de l'Oti et ses affluents (47,7% du territoire), le bassin du Mono (37,7%) et le bassin côtier du Lac (14,6%). L'augmentation de la population accroît la pression foncière même si celle-ci est d'une ampleur inégale et il existe une forte disponibilité en terres cultivables à l'échelle nationale. Le problème de fertilité des sols lié à la surexploitation et à

l'usage de techniques de productions rudimentaires se pose avec acuité dans certaines parties du pays. C'est le cas entre autres, de l'Est de la Région Maritime, du Centre-Est de la Région de la Kara et de l'Ouest de la Région des Savanes. Dans ces zones, on enregistre de faibles rendements, en deçà de la moyenne nationale, une disparition du couvert forestier et des indicateurs sociaux particulièrement bas (malnutrition, faible taux de scolarisation...)³. Du fait de son étirement sur plusieurs parallèles et du fait de son relief mais aussi à cause de l'activité humaine, le Togo est marqué par une grande diversité agro écologique. L'agriculture Togolaise est essentiellement vivrière et est centrée sur la production d'une dizaine de céréales, tubercules ou légumineuses qui constituent la base de l'alimentation de la majorité de la population. Les principaux produits de rente exportés sont le coton, le café et le cacao. Les noix de palmiers et de cocotiers étant principalement destinées au marché national. Les exportations de produits de rente ont représenté en moyenne 9% du PIB au cours de ces dernières années. La production cotonnière s'élevait à 186 000 tonnes au cours de la campagne 2003-2004. Elle a connu un développement rapide, de 1985 à 1998 à un rythme moyen annuel de plus de 8% dû à une extensification, suivi d'une période de décrue liées à la chute des cours et à des problèmes de trésorerie de la Société Togolaise de Coton (SOTOCO) entre 1999 et 2001, avant d'entamer une autre période de croissance maintenue jusqu'en 2003. La production de café, estimée à 15 000 tonnes en 2000 a chuté à 4500 tonnes en 2003, après avoir connu un taux de croissance moyen annuel de 1,6% par an entre 1985 et 2001. Celle du cacao, de 7 900 tonnes en 2003 a chuté à un rythme moyen de 3,9% entre 1985 et 2001. La chute de la production de café est essentiellement due à la baisse des prix d'achat au producteur, au manque d'entretien des plantations.

Les cultures pratiquées épousent la diversité agro écologique du pays. D'après le CRASH, On distingue trois grandes aires de cultures vivrières. Chaque aire est caractérisée par une des trois cultures vivrières dominantes du pays : le maïs, l'igname et le mil. En partant de la côte, la première aire, appelée l'aire du maïs, recouvre toute la Région Maritime et le Sud de la Région des Plateaux. Ensuite, vient l'aire de l'igname qui couvre le Nord de la Région des Plateaux, la Région Centrale et le Sud de la Région Kara. Le Nord de la Région Kara et la Région des Savanes constitue l'aire du mil. Les aires ont connu une certaine évolution. Ainsi, le maïs a quitté son aire traditionnelle et se cultive actuellement jusque dans la Région des Savanes. De même le sorgho, qui se cultivait dans l'aire du mil, descend vers les régions méridionales. Seule l'igname reste circonscrite dans sa zone de culture et a du mal à s'étendre sur l'ensemble du territoire. En fait, l'igname étant traditionnellement cultivée sur défriche, il est difficile de la cultiver dans les régions où la jachère a pratiquement disparu. Au contraire, son aire de culture a tendance à se rétrécir, sauf si la Recherche trouve de nouvelles techniques de culture permettant de cultiver l'igname sur des parcelles qui ne sont pas des défriches (Source CRASH : Centre de recherche agronomique des régions humides).

³ Evaluation de la sécurité alimentaire des ménages affectés par les inondations de la campagne agricole 2007-2008 (PAM-Mars 2008)

Tableau 1: Les cultures dominantes pratiquées dans les régions économiques du Togo

Régions	Principales cultures vivrières	Cultures de rente	Cultures pérennes
Savanes	Sorgho, mil, maïs, riz, haricot, arachide, voandzou, igname	Coton	Néant
Kara	Sorgho, Igname, Mil, Maïs, Fonio, Riz, Haricot, Voandzou	Coton	Un peu de palmier
Centrale	Sorgho, Igname, Maïs, Manioc, Arachide, Riz, Haricot, Voandzou	Coton	Un peu de palmier
Plateaux	Maïs, Igname, Sorgho, Arachide, Fonio, Riz, Manioc, Haricot, Voandzou	Coton, café, cacao	Café, Cacao, Palmier
Maritime	Maïs, Manioc, Riz, Haricot	Coton	Palmier

Source : SRCC. *Sd.*

L'essentiel des activités d'élevage du pays est concentré dans la région des Savanes

Au Togo comme dans la plupart des pays en développement en général, l'agriculture recouvre les activités de production végétale et l'élevage. Cependant, bien que l'élevage des animaux soit intimement lié à la production végétale, il est pratiqué dans la plupart des exploitations agricoles comme une activité secondaire à la production végétale. A titre d'exemple, dans la Région des Savanes, plus de 70 % des exploitations agricoles associent l'élevage à l'agriculture, tandis que les éleveurs exclusifs ne représentent que 0,3 % des exploitations de la Région. L'essentiel des activités d'élevage du pays est concentré dans les régions septentrionales du pays (DESA, 1997). On y élève des bovins, des ovins, des caprins, des porcins et de la volaille. L'élevage a contribué en moyenne à hauteur de 13,4% du PIB agricole au cours des cinq dernières années. Les effectifs moyens estimés sur la période de 1999 à 2002, s'élèvent pour les bovins à 275 000 têtes, les ovins caprins à 2 265 000 têtes, les porcins à 282 000 têtes et la volaille à 7 100 000 têtes. La production moyenne de viande et abats correspondant à ces effectifs s'élève à 22 000 tonnes. En raison de la fiabilité des statistiques disponibles, l'évolution passée des productions animales est plus difficile à cerner. Néanmoins, la croissance de la production animale serait estimée à 3,5% jusqu'en 1997 avant d'amorcer une baisse. Le sous secteur de l'élevage n'arrive à satisfaire la demande nationale qu'à hauteur de 58% ; le pays restant dépendant des importations pour combler le déficit. Quant au sous secteur de la pêche, sa contribution dans le PIB reste marginale. Essentiellement artisanale, elle ne représente que 3,6% du PIB agricole. La production halieutique est estimée à environ 22.000 tonnes dont 55% proviennent de la mer, 15% des lagunes et 30% des fleuves. Après une décennie de décroissance tendancielle, le secteur aurait connu un nouvel élan depuis 1998 mais la production suffit à peine à couvrir les besoins de consommation du pays. Les productions sylvicoles représenteraient 5,5% du PIB agricole primaire.

2.4 Disponibilité alimentaire et prix

2.4.1 Disponibilité alimentaire

La demande alimentaire augmente avec la population qui croît à un rythme annuel moyen de 2,4%. Les bilans alimentaires disponibles montrent que la production alimentaire évolue à un rythme irrégulier alternant des années de fortes disponibilités avec des années de faibles disponibilités alimentaires. Ainsi de 2260 Kcal par jour et par personne en 1980, les disponibilités alimentaires journalières par habitant seraient tombées à 2050 en 1993 avant de remonter à 2512 Kcal par jour par personne en 2001. Bien que le pays soit globalement auto-suffisant pour la plupart des produits de grande consommation (maïs, tubercules notamment), il reste dépendant de l'importation de riz, du blé, de la viande, des produits laitiers... Les importations de blé et de riz seraient en moyenne de l'ordre de 15 kg/habitant et par an. La production moyenne annuelle par habitant serait de 210 kg pour les tubercules et de 110 kg pour les céréales alors que selon la dernière enquête budget consommation les besoins de consommation annuelle par habitant seraient de 150 kg de céréales et de 108 kg de tubercules en milieu rural contre 128 kg de céréales et 95 kg de tubercules en milieu urbain. Une analyse spatiale de la production montre que seule la région des plateaux et la région centrale sont en situation d'autosuffisance vivrière à l'inverse de la région de la Kara et de la région Maritime qui sont chroniquement déficitaires. La production de tubercules s'adapte à la demande et ne fait l'objet de transactions commerciales que sur de courtes distances. Quant à la production de la viande et abats, elle met en évidence un déficit plus accentué et une disparité régionale très marquée. La production intérieure assure une couverture de 61% de la consommation totale. Le pays importe de la viande et des animaux sur pieds (environ 15.000 tonnes par an), la consommation est portée à 8,27 kg pour un besoin de 10 kg par habitant et par an. La production nationale de poisson est également déficitaire, elle s'élève à environ 15.000 tonnes dont 62% proviennent de la pêche maritime ; les importations varient entre 20.000 et 35.000 tonnes de poisson par an. Le Togo est autosuffisant pour les œufs, pour le lait, la satisfaction des besoins reste tributaire des importations⁴.

Le gouvernement a pris un certain nombre d'actions et de mesures pour augmenter la production et relancer le secteur agricole

Ces dernières années, à la faveur de nouvelles politiques agricoles pour relancer le secteur, d'importants efforts ont été consentis pour augmenter la production agricole. En raison de la

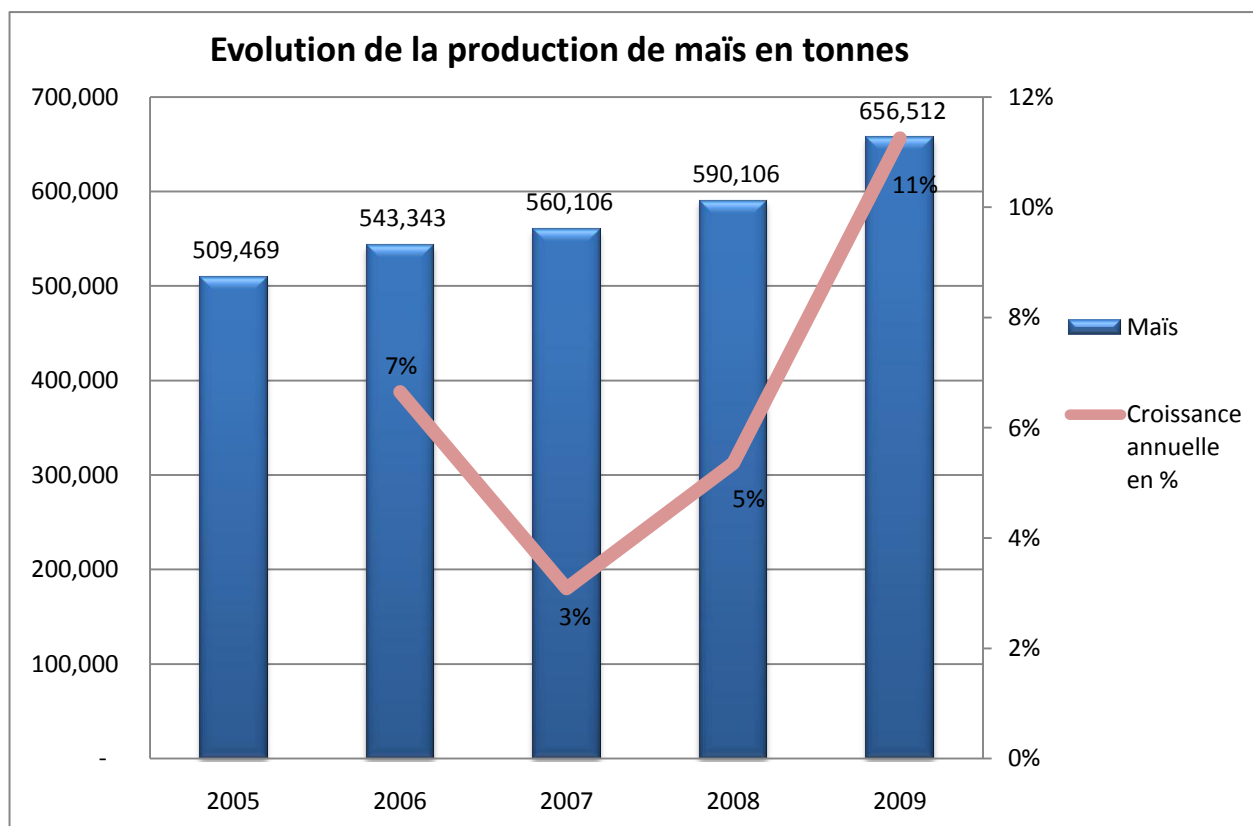
⁴ UEMOA - TOGO: Appui à la mise en œuvre de la Politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire
Programme régional de sécurité alimentaire

crise alimentaire de 2008, le Gouvernement du Togo à l'instar de la plupart des pays, a pris un certain nombre d'actions⁵ :

- la création en octobre 2008 d'un centre pilote de techniques agricoles pour soutenir la filière rizicole, ou la mise en place en 2009 d'un projet de 2 milliards de FCFA pour améliorer la production du maïs;
- les campagnes de collecte et de vente de céréales réalisées par l'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT) qui permettent tout à la fois de constituer des stocks de sécurité en céréales de base (et notamment du maïs) et d'assurer aux producteurs un revenu suffisant;
- l'investissement de 10 milliards de FCFA réalisé par le gouvernement togolais pour mettre à disposition des agriculteurs, les engrais indispensables à l'amélioration des rendements. Ainsi, forte des mesures prises, la Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA) est parvenue pour la 1^{ère} fois en 2009 à fournir aux producteurs dans les délais utiles, les quantités d'engrais demandées par les professionnels du secteur agricole à un coût moyen inférieur de près de 10 % aux prix de la précédente campagne céréalière;
- la restructuration d'un certain nombre d'organismes destinés à accompagner les producteurs et à mettre en œuvre le plan gouvernemental de soutien à l'agriculture; citons ici la réorganisation de l'ANSAT, mais aussi de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) ou de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA);
- le soutien matériel, technique et financier aux groupements agricoles qui s'inscrit notamment dans le cadre du Projet de Soutien aux Activités Economiques des Groupements (PSAEG) initié fin 2008 avec un budget d'un demi milliard de FCFA et qui a reçu depuis l'appui de différents partenaires, tels le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale (BM).

S'il est difficile de mesurer la portée de ces actions sur la production agricole, on peut noter une amélioration de la production entre 2005 et 2009 pour la principale céréale : le maïs. Malgré, une évolution en dents de scie, la production de riz a également enregistré une progression de 22% en 2009 par rapport à 2008 tant que celle du maïs enregistrait une augmentation de 7% entre 2005 et 2006 et 11% en 2009 par rapport à 2008.

⁵ Présidence de la République Togolaise (www.presidentetogo.com)



Sources : Direction des statistiques agricoles et de la documentation

Tableau 2: Production céréalières 2009/2010

Cultures	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Total
Céréales	97629	441308	221917	89247	203955	1054056
-Maïs	93 651	363373	119968	33764	45756	656512
-Sorgho	1993	51284	65522	42739	83973	245511
-Mil				6693	45572	52265
-Riz paddy	1985	25515	36427	6051	28654	98632
-Fonio		1136				1136

Source : Mission conjointe d'évaluation préliminaire des récoltes Gouvernement/CILSS/FAO

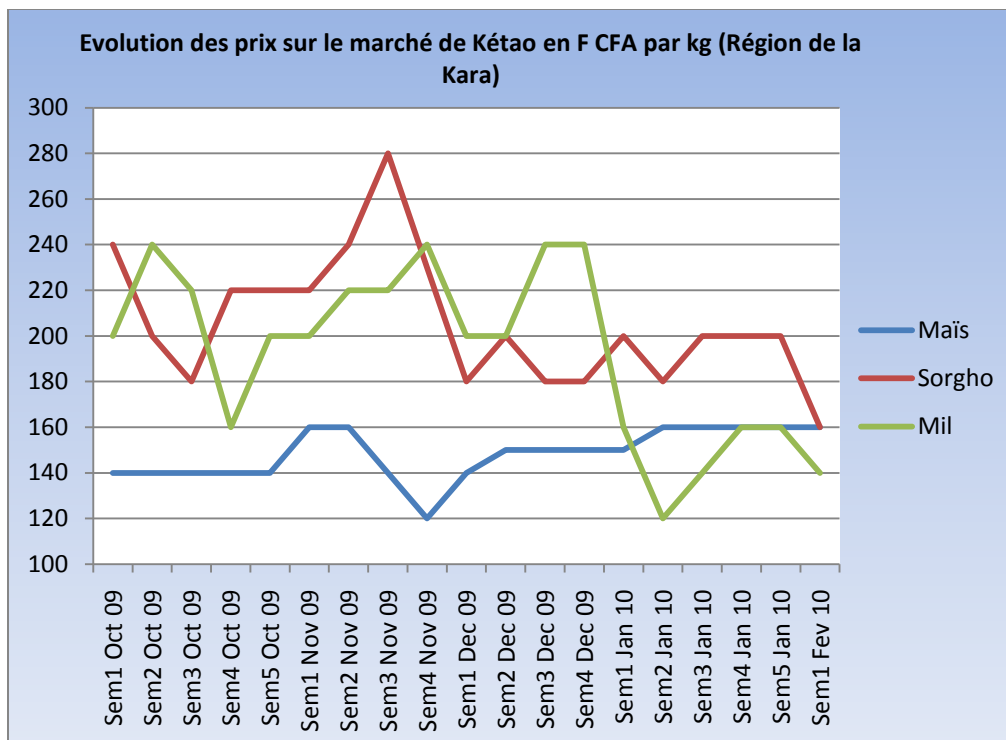
Globalement, la production céréalière de cette année est évaluée par la mission conjointe d'évaluation des récoltes à 1.054.056 tonnes soit une augmentation de 13% par rapport à la campagne précédente. En même temps la production de tubercules aurait progressé de 6% et celle de légumineuses de 7% sur la même période. Cette production cache des disparités inter

régionales importantes et chaque région semble se spécialiser par rapport à un type de spéculation.

2.4.2 Evolution des prix

Les marchés céréaliers sont souvent caractérisés par de fortes variabilités inter annuelles, trimestrielles voire mensuelles. Les périodes de fortes disponibilités comme celles des récoltes sont souvent accompagnées par une chute brusque des prix dont l'ampleur dépend de la configuration de la saison agricole selon qu'elle soit bonne ou mauvaise. Ces baisses sont généralement suivies quelques mois plus tard par des hausses progressives pour atteindre un pic pendant la période de soudure où les stocks familiaux sont généralement épuisés amenuisant ainsi le niveau de l'offre locale. Les circuits d'approvisionnement jouent un rôle essentiel dans la régulation de l'offre permettant ainsi de drainer les surplus des zones de production excédentaires vers les zones les plus déficitaires. Le graphique ci-dessous donne l'évolution des prix des principales céréales consommées dans la zone d'étude par semaine sur un marché de référence dans la région de Kara et montre que les prix peuvent varier significativement d'une semaine à l'autre. En particulier pour le mil et le sorgho utilisés dans la fabrication des boissons locales, la demande est généralement forte et toute perturbation au niveau de l'offre ou des approvisionnements se traduit rapidement par des hausses des prix. Comme le montre le graphique ci-dessous, le prix du kg de mil par exemple a chuté de 100% en espace de deux semaines. Outre les facteurs évoqués précédemment pour expliquer cette forte variation, l'arrivée du nouveau mil sur le marché ou encore la réparation d'une route peuvent être à l'origine de telle variation.

On note également que ces variations sont liées au type de spéculation considérée. Le prix du maïs par exemple a été relativement plus stable que celui du mil et du sorgho. Entre mi-novembre et début octobre, le mil a enregistré une hausse de 17% et le sorgho une hausse de 10% tandis que le prix du maïs était resté au même niveau. En début février 2010, les prix du mil enregistraient une baisse de 33% et ceux du sorgho une baisse de 30% par rapport à début octobre tandis que celui du maïs enregistrait une hausse de 14%. Les données analysées portent sur une période relativement courte et ne permettent pas d'analyser les tendances de long terme et les variations inter annuelles faute de disponibilité de ces données sur une longue période. Les données collectées au niveau des villages sur l'appréciation du niveau d'approvisionnement des marchés montrent que les disponibilités sur les marchés sont plutôt faibles. Seulement 26% des villages enquêtés ont jugé que les marchés sont bien approvisionnés au moment de l'enquête. En comparaison par rapport à l'année passée à la même période, 48% ont rapporté que le niveau d'approvisionnement était inférieur.



Source : ANSAT (Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire du Togo)

2.5 Vue d'ensemble sur la situation alimentaire et nutritionnelle

L'évaluation de la situation alimentaire conduite par le PAM dans les régions des Plateaux, Maritime et des Savanes en 2008 a révélé que la région des Savanes était la plus touchée avec 13,6% des ménages en insécurité alimentaire sévère, et 28,8% en insécurité alimentaire modérée. Ces prévalences sont de 0,8% d'insécurité alimentaire sévère et de 5,8% d'insécurité alimentaire modérée dans la région des plateaux. La région des Maritimes était la moins touchée avec 8% d'insécurité alimentaire modérée. Les ménages en insécurité alimentaire étant caractérisés par une pauvre consommation alimentaire, un faible accès à la nourriture, un niveau d'éducation plus faible. Les ménages affectés par des chocs conjoncturels comme les inondations étaient plus touchés. Les résultats de l'enquête MICS 2006 montrent que 14% des enfants de 6 à 59 mois souffraient de malnutrition aiguë, 24% de malnutrition chronique et 26% d'insuffisance pondérale. Les taux de malnutrition aiguë étaient largement au-dessus des seuils d'urgence dans les régions de la Kara et des Savanes.

3 RESULTATS DE L'ENQUETE

3.1 Consommation alimentaire des ménages

La structure de la consommation des ménages togolais est dominée par celle des céréales qui contribuent à environ 49% des apports énergétiques. Celle des produits d'origine animale a également augmenté de 3,5% à 4,6% et le taux de couverture des besoins en céréales avoisine 80%. L'indicateur le mieux adapté pour mesurer rigoureusement la consommation alimentaire des ménages est la conversion des quantités consommées par les ménages sur une durée déterminée en kilocalorie. Dans la pratique, collecter les données sur les quantités consommées par les ménages s'avère difficile et seules les enquêtes nationales de grande ampleur comme les enquêtes budget consommation permettent de fournir un tel indicateur avec des niveaux de précision acceptable. La littérature foisonne d'approches pour mesurer la sécurité alimentaire et l'une des plus connues et des plus répandues reste incontestablement la mesure de la diversité alimentaire. Cette dernière elle-même comporte de nombreuses variances selon les institutions. Au PAM, la fréquence et la diversité alimentaire au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête est souvent utilisée dans les évaluations de sécurité alimentaire. La fréquence et la diversité alimentaire étant liées aux quantités consommées. Le tableau ci-dessous donne la distribution des ménages suivant la consommation des différents groupes d'aliments ainsi que la fréquence moyenne de consommation au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête suivant les deux régions d'intérêt et appelle à plusieurs commentaires.

Tout d'abord on note que la structure de la consommation reflète globalement les habitudes alimentaires dans les deux régions d'étude. Elle est dominée par une consommation régulière de céréales et de feuilles et légumes. Les repas à base de céréales étant souvent accompagnés avec des sauces de légumes. Tous les ménages enquêtés aussi bien dans la région des Savanes que dans la région de la Kara ont consommé régulièrement des céréales (presque tous les jours) au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête. Si en termes de fréquence de consommation le maïs est la céréale la plus fréquemment consommée dans la région de la Kara et celle du mil/sorgho dans la région des Savanes, la consommation de riz semble de plus en plus rentrer également dans les habitudes alimentaires (84,3% des ménages ont consommé en moyenne deux jours sur les sept derniers jours dans la région de la Kara et 86,2% des ménages l'ont consommé également deux jours sur les sept derniers jours précédant l'enquête dans la région des Savanes).

Ensuite, si l'on examine les différents groupes d'aliments consommés par les ménages, on note qu'outre les céréales et les feuilles et légumes, les protéines animales ont également été consommées par une proportion importante de ménages de manière quasi quotidienne (92,1% des ménages l'ont consommé). Si a priori cette configuration des résultats semble être logique en raison des habitudes alimentaires du pays (les sauces qui accompagnent les céréales sont souvent faites à base de poisson et de la viande) et de l'impossibilité de mesurer les quantités consommées, on peut suggérer qu'elle comporte un effet saisonnier non négligeable. En effet la

période de l'enquête coïncide avec celle de décrue des fleuves Kara et de l'Oti et favorise ainsi la pêche ainsi que les disponibilités en produits de pêche. La consommation de poisson prédomine à juste titre par rapport aux autres protéines d'origine animale telle que la viande rouge et la volaille.

Tableau 3: % des ménages qui ont consommé des aliments et groupes d'aliments et fréquence moyenne de consommation au cours des 7 derniers jours.

Groupes d'aliments	Région de la Kara		Région des Savanes		Ensemble des deux régions	
	% de ménages	Fréquence moyenne	% de ménages	Fréquence moyenne	% de ménages	Fréquence moyenne
<i>Céréales</i>	100	6,8	100	6,9	100	6,6
- Riz	84,3	2	86,2	2	85,2	2
- Maïs	81,9	4	90	5	86,4	4
- sorgho/mil	61	3	87,6	5	74,3	4
<i>Tubercules</i>	85,7	3,4	36,7	0,9	61,2	2,2
- igname	81,5	2	33,4	1	56	1
<i>Légumineuses</i>	39	0,8	80	2,0	59,5	1,4
<i>Protéine animale (viande, poisson, œuf)</i>	98,6	5,9	96,2	5,2	97,4	5,6
<i>Lait et produits laitiers</i>	11,9	0,3	9,5	0,3	10,7	0,3
<i>Feuilles et légumes</i>	96,7	5,0	97,6	4,1	92,1	4,6
<i>Huile</i>	87,1	2,4	90	2,6	88,6	2,5
<i>Sucre</i>	33,3	0,9	71,4	2,2	52,4	1,5
<i>Fruit</i>	22,4	0,5	7,1	0,2	14,8	0,4

Source : Enquête rapide sur la sécurité alimentaire des ménages dans les régions des Savanes et de la Kara (moyenne sur l'ensemble des ménages), Janvier 2010.

Enfin, on peut souligner le déficit marqué de consommation par rapport au lait et produits laitiers pour l'ensemble des ménages enquêtés. Seulement 11,9% des ménages enquêtés dans la région de la Kara et 9,5% des ménages enquêtés dans la région des Savanes ont déclaré avoir consommé du lait et des produits laitiers au cours des 7 derniers jours précédents l'enquête. Ce déficit de consommation peut s'expliquer par le fait que ces produits soient la plupart du temps des produits importés dont les prix ne sont pas à la portée de beaucoup de ménages.

Il est également possible d'effectuer l'analyse sur la base d'un indicateur composite (score de consommation alimentaire) en sommant et en pondérant la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments. L'approche utilisée par le PAM est basée sur le regroupement des différents aliments consommés en 8 principaux groupes comme affiché dans le tableau ci-dessous.

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	<i>Céréales et tubercules</i>	2
manioc, ignames, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	<i>Légumineuses</i>	3
Légumes (+ feuilles)	<i>Légumes et feuilles</i>	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	<i>Fruits</i>	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	<i>Protéines animales</i>	4
Laits/Produits laitiers	<i>Produits laitiers</i>	4
Sucre, miel, autres sucreries	<i>Sucres</i>	0.5
Huiles et graisses	<i>Huiles</i>	0.5
Condiments, épices	<i>Condiments (*)</i>	0

Le score est obtenu avec la formule suivante :

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmnse}}x_{\text{legmnse}} + a_{\text{leg}}x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}}x_{\text{animal}} + a_{\text{sucres}}x_{\text{sucres}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

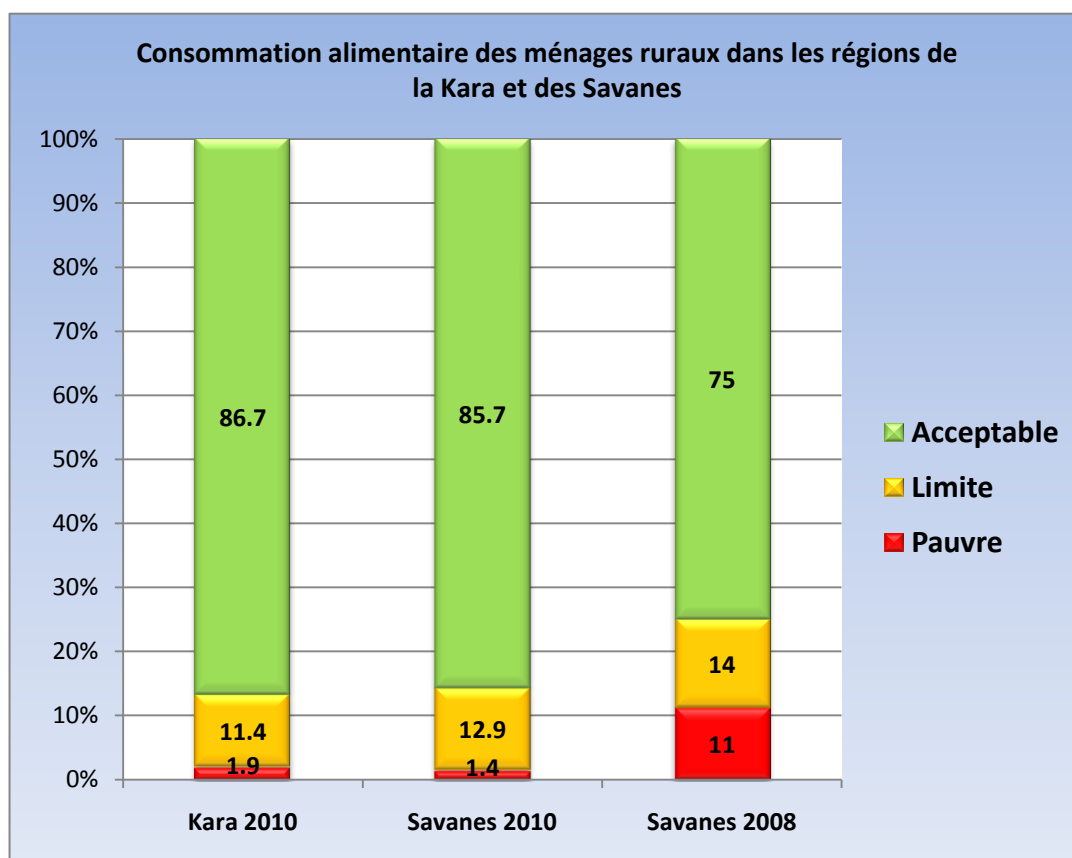
Avec : a_i = Poids attribué au groupe d'aliments. x_i = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours)

Le calcul du score de consommation permet d'opérer ensuite une catégorisation des ménages en : i) pauvre consommation alimentaire, ii) consommation alimentaire limite et iii) consommation alimentaire acceptable⁶. Sur la base de cet indicateur, l'analyse des données montre que la consommation alimentaire des ménages est jugée pauvre pour 1.9% seulement enquêté dans la région de la Kara et 1.4% pour les ménages enquêtés dans la région des Savanes. Elle est jugée en revanche limite pour 11.4% des ménages enquêtés dans la région de la Kara et pour 12.9% des ménages dans la région des Savanes. Si l'on fait un rapprochement entre ces résultats et ceux obtenus dans une enquête similaire dans les régions des Savanes en février/mars 2008, ils traduisent plutôt une amélioration de ce point de vue. La proportion des ménages avec une pauvre consommation alimentaire étant passée de 11% en 2008 à seulement 1,4% en 2010.

⁶ Les seuils considérés pour le score sont : consommation alimentaire pauvre quand le score est < 21 , consommation alimentaire limite quand le score est ≥ 21 et < 35 et consommation alimentaire acceptable quand le score est ≥ 35

Cependant plusieurs arguments militent en faveur d'une relativisation de ces conclusions. Tout d'abord cette amélioration conjoncturelle de la consommation alimentaire des ménages ne traduit pas nécessairement à elle seule une amélioration de la sécurité alimentaire. Ensuite si l'on additionne les proportions de ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite ces taux atteignent 13,3% pour les ménages enquêtés dans la région de la Kara et 14,3% pour les ménages de la région des Savanes.

Graphique 1: Consommation alimentaire des ménages ruraux dans les régions de la Kara et des Savanes



De plus les années 2007 et 2008 ont été assez particulières au Togo avec de graves inondations qui ont affecté les cultures, provoqué la destruction des infrastructures et accentuer les problèmes alimentaires dans plusieurs régions du pays et en particulier dans le nord. Ce qui pourrait expliquer également ce différentiel observé pour la région des Savanes (malheureusement l'enquête de 2008 ne couvrait pas la région de la Kara).

Le tableau N° 4 ci-dessous donne le nombre moyen de repas pris par les ménages suivant différentes périodes de l'année et permet d'apprécier les problèmes alimentaires dans les régions concernées. La lecture de ce tableau montre qu'en période normale les enfants prennent comme

les adultes 3 repas par jour dans la région de la Kara tandis qu'ils prennent en moyenne 4 repas par jour dans la région des Savanes. Le nombre moyen de repas pris par jour à la veille de l'enquête par les enfants est de 3 quelle que soit la région. Ce qui traduit pour la région des Savanes un repas de moins en cette période pour les enfants par rapport à la normale. Cette diminution a été déjà notée lors de l'enquête 2008 pour cette même région. La situation pendant la période de soudure de 2009 est similaire à celle qui prévalait pendant l'enquête et montre que des efforts ont été consentis par les ménages pour maintenir au moins trois repas quotidiens pour les enfants.

Tableau 4: Nombre moyen de repas pris par les ménages selon les périodes

	Région de la Kara 2010	Région des Savanes 2010	Région des savanes 2008
<i>Nombre de repas pris par les enfants</i>			
La veille de l'enquête	3	3	3
En période normale	3	4	4
En période de soudure (passée)	3	3	3
<i>Nombre de repas pris par les adultes</i>			
La veille de l'enquête	3	2	2
En période normale	3	3	3
En période de soudure (passée)	2	2	1

Si l'on examine également la situation pour les adultes, on aboutit à des tendances similaires avec une diminution du nombre de repas par jour par rapport à la normale dans la région des Savanes depuis 2008. L'analyse des données montre également une réduction systématique du nombre de repas par jour pour les adultes pendant la soudure passée aussi bien dans la région de la Kara que dans la région des Savanes. Toutefois, on note pour la région des Savanes que la soudure de l'année passée a été meilleure que celle de 2007 où les ménages ne pouvaient s'offrir qu'un seul repas par jour.

Ces résultats montrent que malgré le fait que la consommation alimentaire des ménages soit relativement meilleure par rapport à 2008, des problèmes d'accès alimentaires persistent dans les régions du nord du pays en particulier dans la région des Savanes où ils deviennent de plus en plus en chroniques.

3.2 Provenance des aliments consommés

Les ménages se procurent de la nourriture de plusieurs façons et l'analyse des sources de la nourriture peut permettre de mettre en relief la dépendance des ménages par rapport au marché mais également la précarité de leurs sources d'approvisionnement en nourriture. Le tableau N°5 ci-dessous affiche les résultats de l'analyse des sources de provenance des aliments consommés au cours des sept derniers jours précédant l'enquête selon le niveau de consommation alimentaire des ménages.

Globalement, on note que plus de la moitié des aliments consommés par les ménages proviennent des marchés. Ces proportions sont de 51,3% pour la région de la Kara et de 54,4% pour la région des Savanes. Il apparaît également que la dépendance par rapport aux marchés est beaucoup plus élevée pour les ménages avec une consommation alimentaire acceptable. En d'autres termes on peut suggérer qu'étant donné que l'accès aux marchés est fonction des ressources économiques, la capacité d'accès des ménages les plus pauvres est plutôt plus faible. Par rapport à l'auto consommation, en moyenne, environ 40% des aliments consommés proviennent de la propre production. En réalité la plupart des ménages ruraux sont de petits agriculteurs ou éleveurs pauvres dont la production est essentiellement orientée vers la subsistance. Pour beaucoup d'agriculteurs pauvres, ces productions ne suffisent pas pour couvrir leurs besoins alimentaires sur toute l'année. En conséquence ils dépendent des marchés pour satisfaire leurs besoins alimentaires sur une période dont la longueur varie au gré de la configuration des saisons agricoles. L'examen des autres sources de provenance des aliments consommés au cours des 7 derniers jours montre qu'elles sont à la fois marginales et spécifiques aux groupes de ménages qui ont des niveaux de consommation les plus faibles. Ainsi dans la région de la Kara une proportion non négligeable (9,5%) des aliments consommés par les ménages avec une consommation alimentaire pauvre proviennent des dons. Le troc est également pratiqué dans la région des Savanes par les ménages avec une pauvre consommation alimentaire. La chasse et la cueillette constituent également une source d'approvisionnement importante en nourriture pour les ménages qui ont des difficultés d'accès à la nourriture surtout dans la région des Savanes. En effet 21% des aliments consommés par les ménages dont la consommation alimentaire courante a été jugée pauvre proviennent de la chasse et cueillette.

Tableau 5: Pourcentage des classes de consommation alimentaires selon la provenance des aliments.

Région	Kara				Savanes			
	Pauvre	Limite	Acceptable	Total	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Propre production	40,8	44,0	42,8	42,9	46,3	40,4	41,4	41,3
Achat	44,0	44,2	52,4	51,3	27,7	49,5	55,6	54,4
Emprunt	0,0	0,0	0,11	0,10	0,0	0,4	0,0	0,05
Troc	0,0	0,0	0,08	0,07	4,7	0,3	0,2	0,2
Dons	9,5	4,8	1,7	2,2	0,0	1,4	1,0	1,0
Aide	0,0	0,0	0,05	0,05	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement en nature	3,3	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Chasse et cueillette	3,3	7,1	2,6	3,2	21,3	8,0	1,9	3,0

3.3 L'accès des ménages à la nourriture

L'accès à l'alimentation mesure la capacité d'un ménage de se procurer des aliments disponibles sur une période déterminée. Les problèmes d'accès à la nourriture se posent de plus en plus avec une certaine acuité même en période de fortes disponibilités sur les marchés en raison notamment de la pauvreté. Pour les ménages les plus pauvres, la présence sur les marchés des vivres n'est pas d'une grande consolation parce qu'ils n'ont pas tout simplement les moyens de se les procurer. Analyser l'accès des ménages est donc nécessaire pour cerner leur sécurité alimentaire suivant les différentes dimensions. Malgré les investigations menées ces dernières années, il n'y a pas un indicateur unique défini pour mesurer l'accès alimentaire au niveau des ménages. Néanmoins, la littérature abonde avec différentes approches allant de la combinaison d'indicateurs à la définition d'indicateur unique. Le but de cette session est d'analyser les différents indicateurs d'accès à la nourriture sur la base des informations collectées auprès des ménages.

3.3.1 Stratégie de survie des ménages

La vulnérabilité étant définie comme l'exposition à un risque atténuée par la capacité à y faire face, les stratégies développées par les ménages pour se procurer de la nourriture constitue un indicateur proxy dans l'analyse de l'accès alimentaire des ménages. Plusieurs approches dans la littérature utilisent un indicateur composite des stratégies développées par les ménages au cours d'une période déterminée pour mesurer l'accès des ménages à la nourriture⁷. Ces dernières années, des recherches conjointes entreprises par plusieurs institutions internationales spécialisées et des institutions de recherche ont développé une méthodologie commune aussi bien dans la phase conceptuelle que dans la phase d'analyse. Une pondération a été universellement déterminée mais tout en restant modulable et adaptable au contexte local. L'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages au nord du Togo a collecté les informations relatives aux stratégies utilisées par les ménages pour accéder à la nourriture au cours des 7 derniers jours de l'enquête. La présente session analyse ces stratégies en reportant le pourcentage de ménages qui ont utilisé les différentes stratégies considérées ainsi que la valeur moyenne de l'indice composite de stratégies de survie.

On remarque en première analyse qu'une proportion importante des ménages a développé diverses stratégies au cours des sept derniers jours précédant l'enquête pour accéder à la nourriture. Les stratégies les plus utilisées sont :

- **la consommation d'aliments moins préférés** (41,4% des ménages dans la région de la Kara et 15,7% des ménages dans la région des Savanes).
- **la consommation des semences** (25,2% des ménages dans la région de la Kara et 32,4% des ménages dans la région des Savanes) ;
- **la diminution de la quantité de la nourriture lors des repas** (23,8% des ménages dans la région de la Kara contre 43,3% des ménages dans la région des Savanes) ;
- **la réduction des quantités consommées par les adultes et les mères au profit des enfants** (14,3% des ménages dans la région de la Kara et 31,9% des ménages dans la région des Savanes) ;
- **la réduction du nombre de repas par jour** (19,5% des ménages dans la région de la Kara et 32,4% des ménages dans la région des Savanes)

⁷ Voir notamment Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS) pour la Mesure de l'Accès alimentaire des Ménages : Guide d'Indicateurs (FANTA) ;

En dehors de ces stratégies qui sont couramment développées par l'ensemble des ménages enquêtés, on peut distinguer des particularités selon les différentes régions. Comme le montre le tableau ci-dessous, la consommation de récoltes précoces ou encore l'achat des aliments à crédit ont été davantage plus utilisées par les ménages dans la région de la Kara.

Tableau 6: Stratégies développées par les ménages au cours des sept derniers jours

Stratégies développées au cours des 7 derniers jours	Kara	Savanes	Ensemble
Consommer des aliments moins préférés car moins chers	41,4	15,7	28,6
Emprunter de la nourriture ou dépendre des aides des parents ou amis	9,0	4,8	6,9
Acheter des aliments à crédit	15,2	6,7	16
Consommer des aliments sauvages	6,7	4,8	5,7
Consommer des semences	25,2	32,4	28,8
Consommer des récoltes précoces	20,0	5,7	12,9
Envoyer des membres du ménage pour aller manger ailleurs ou pour vivre avec des parents ou amis	3,8	4,3	4
Mendier de la nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture	1,9	2,9	2,4
Diminuer la quantité de la nourriture lors des repas	23,8	43,3	33,6
Réduire des quantités consommées par les adultes/mères au profit des jeunes enfants	14,3	31,9	23,1
Faire manger les membres du ménage qui travaillent au détriment de ceux qui ne travaillent pas	6,2	2,9	4,5
Réduire le nombre de repas par jour (sauter 1 ou 2 repas dans la journée)	19,5	32,4	16
Passer 1 ou plusieurs jours sans manger	4,3	6,7	5,5
Travailler contre de la nourriture	7,1	2,4	4,8
Faire travailler les enfants	5,2	0,0	2,6
Moyenne coping strategy index	10,1	11,9	10,9

Source : Données de terrain EFSA/Togo-2010.

3.3.2 Dépenses des ménages et accès à la nourriture

Comme mentionné dans les paragraphes précédents, de nombreux ménages ruraux qui dépendent de l'agriculture de subsistance pour leur alimentation ne produisent pas suffisamment assez de nourriture pour couvrir leurs besoins alimentaires de base sur toute l'année et dépendent des marchés sur une période relativement longue, en particulier à des moments où les prix sont les plus élevés. Le niveau élevé de pauvreté et les faibles opportunités d'emplois réduisent considérablement leur pouvoir d'achat et leur sécurité alimentaire est parfois exclusivement déterminée par leur capacité à se procurer de la nourriture sur le marché. En conséquence l'analyse des revenus des ménages est importante pour appréhender leur sécurité alimentaire. Cependant, les revenus collectés dans la plupart des enquêtes en générale et en particulier dans les enquêtes rapides comme celle-ci sont entachés d'erreur et d'incertitude liée à la nature et à la sensibilité de cette variable. Il est communément aussi admis que les informations collectées sur les dépenses sont parfois de meilleure qualité que celle sur les revenus et constituent de ce point de vue une meilleure approximation des revenus des ménages dans un contexte rural où l'épargne est quasiment inexistante.

Cette enquête rapide a collecté les dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours. Le but de cette session est de catégoriser les ménages en terciles⁸ (pauvre, moyen et acceptable) selon leur niveau de dépenses pour avoir une idée sur leur pouvoir d'achat. A l'évidence en raison de la taille modeste de l'échantillon et de la méthode de collecte, ces données n'ont pas la prétention de donner des estimations précises sur les dépenses des ménages mais constituent tout de même des indications sérieuses pour leur niveau de revenu et leur pouvoir d'achat.

Tableau 7: Terciles de dépenses

Terciles de dépenses	Kara		Savanes	
	Moyenne score de consommation	Moyenne indice de stratégie de survie	Moyenne score de consommation	Moyenne indice de stratégie de survie
Tercile 1 (33% les plus pauvres)	43,5	11,7	44,2	15,6
Tercile 2 (33% moyen)	50,5	9,6	47,8	11,9
Tercile 3 (33% plus nantis)	51,4	8,9	52,9	8,01
Total	48,5	10,1	48,3	11,9

⁸ Les terciles ont été utilisées pour disposer de trois groupes de ménages

Le tableau ci-dessus permet de voir qu'une telle catégorisation est très pertinente et montre clairement que les ménages du 1^{er} tercile c'est-à-dire les 33% les plus pauvres ont un faible score de consommation alimentaire mais en même temps sont ceux qui ont développé plus de stratégies de survie pour se procurer de la nourriture traduisant ainsi leur difficulté d'accès à la nourriture.

3.3.3 Indicateur d'accès à la nourriture

Enfin, si l'on veut examiner globalement l'accès des ménages à la nourriture, on peut fonder l'analyse sur les deux indicateurs d'accès présentés (coping strategy index, terciles de dépenses) dans les sessions précédentes à défaut de pouvoir mesurer les revenus et le pouvoir d'achat des ménages. Il se pose dès lors le problème de l'agrégation de ces indicateurs pour en faire un indicateur unique. Pour contourner ces difficultés, le Manuel d'Evaluation en Situation d'Urgences (EFSA) du PAM propose une méthodologie de classification croisée pour déterminer le niveau d'accès des ménages à la nourriture⁹. Schématiquement, cette méthodologie se présente comme suit :

		<i>Indice de stratégie de survie</i>		
		<i>Elevé</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Niveau des dépenses</i>	<i>Pauvre (1^{er} tercile)</i>	Accès alimentaire pauvre	Accès alimentaire pauvre	Accès alimentaire moyen
	<i>Moyen (2^{ème} tercile)</i>	Accès alimentaire pauvre	Accès alimentaire moyen	Accès alimentaire bon
	<i>Moins pauvre (3^{ème} tercile)</i>	Accès alimentaire moyen	Accès alimentaire bon	Accès alimentaire bon

Le tableau ci-dessous affiche les résultats de cette analyse croisée et confirme que les problèmes d'accès alimentaires se posent avec acuité dans les régions enquêtées. Ces résultats vont dans le

⁹ Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (WFP, deuxième édition)

sens général des études menées dans ces régions qui montrent des taux de pauvreté les plus élevés du pays (91% dans la région des Savanes et 75% dans la région de la Kara). Un ménage sur deux dans la région des Savanes et un peu plus de 4 ménages sur 10 (43%) dans la région de la Kara ont de grandes difficultés pour se procurer de la nourriture. L'accès est jugé relativement limité aussi pour environ un ménage sur quatre dans les deux régions. Ces chiffres montrent la grande vulnérabilité alimentaire des ménages de ces régions qui ont des capacités de production limitées mais également ne disposent pas assez de moyens financiers pour se procurer des vivres sur les marchés. L'accès alimentaire est jugé bon pour seulement 31% de ménages dans la région de la Kara et 24% de ménages dans la région des Savanes.

Tableau 8: Taux d'accès alimentaire des ménages

Accès alimentaire	Kara	Savanes	Ensemble
Pauvre	42,9	50,0	46,4
Moyen	26,7	26,2	26,4
Bon	30,5	23,8	27,2
Total	100	100	100

3.4 Insécurité alimentaire des ménages

Rappel : D'après le sommet de l'alimentation de 1996, la « Sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et nutritive ». D'après le manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence du PAM, l'analyse de la sécurité alimentaire repose sur trois piliers : i) les disponibilités alimentaires, ii) l'accès à l'alimentation et iii) l'utilisation des aliments.

La sécurité alimentaire est donc par définition un concept multidimensionnel. Dans le présent rapport la sécurité alimentaire des ménages a été déterminée en se basant sur la consommation alimentaire des ménages en termes de fréquence et de diversité et l'accès alimentaire comme exposé dans la session précédente. Le tableau ci-dessous montre comment ces deux indicateurs ont été combinés.

		<i>Accès alimentaire</i>		
		<i>Pauvre</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Consommation alimentaire</i>	<i>Pauvre</i>	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée
	<i>Moyen</i>	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	En sécurité alimentaire
	<i>Acceptable</i>	En sécurité alimentaire	Accès alimentaire bon	En sécurité alimentaire

Le tableau N° 9 ainsi que le graphique N°2 ci-dessous donnent la distribution des résultats de cette analyse et permettent de formuler plusieurs conclusions. En premier lieu, on peut noter que globalement l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) touche 44% de ménages dans la région de la Kara et 53% de ménages dans la région des Savanes. **La région des Savanes serait donc davantage plus touchée que celle de la région de la Kara.** En second lieu, on note que la forme sévère de l'insécurité alimentaire touche environ 11% des ménages aussi bien dans la région des Savanes que dans la région de la Kara.

Tableau 9: Taux (en %) d'insécurité alimentaire parmi les ménages enquêtés par région.

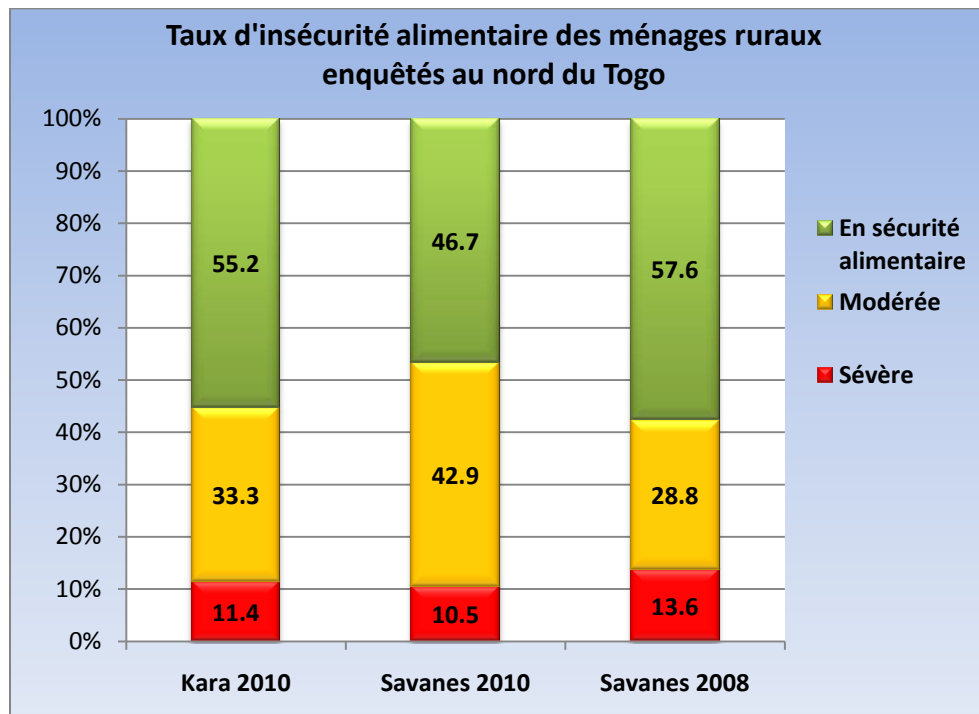
Insécurité alimentaire	Kara 2010	Savanes 2010	Ensemble	Savanes 2008
Sévère	11.4	10.5	11	13.6
Modérée	33.3	42.9	38	28.8
En sécurité alimentaire	55.3	46.6	51	57.6
Total	100	100	100	100

Source: Données de terrain EFSA Togo, Janvier 2010.

Enfin si l'on fait le rapprochement de ces résultats avec ceux obtenus dans une enquête similaire à la même période dans la région des Savanes avec une méthodologie d'analyse similaire. On note que globalement la situation alimentaire des ménages de la région des Savanes s'est détériorée entre les deux périodes : en 2008, 42,4% de ménages étaient considérés en insécurité alimentaire dont 13,6% de ménages en insécurité alimentaire sévère contre 53,4% de ménages en 2010 dont 10,5% de ménages en insécurité alimentaire sévère. Si l'on analyse ces résultats au

regard de la situation particulière de pauvreté qui prévaut dans ces régions, tout porte à croire que les conditions de vie de ménages continuent de se détériorer dans ces régions du pays. En réalité une proportion importante des ménages a basculé dans une insécurité alimentaire modérée.

Graphique 2: Taux d'insécurité alimentaire des ménages ruraux enquêtés au nord du Togo.



Source : Données de terrain, EFSA Togo, Janvier 2010.

3.5 Profil de l'insécurité alimentaire des ménages ruraux au nord du TOGO

Le but de cette session est de mieux décrire les caractéristiques des ménages selon leur niveau d'insécurité alimentaire tel que identifié dans la session précédente. En raison de la taille relativement petite de l'échantillon par région, l'analyse sera plutôt focalisée sur l'ensemble des ménages enquêtés dans les deux régions.

3.5.1 Genre et insécurité alimentaire

Les ménages dirigés par les femmes seraient plus touchés par l'insécurité alimentaire.

Le tableau N°10 ci-dessous permet d'examiner la distribution de l'insécurité alimentaire suivant le sexe du chef de ménage et montre que les taux d'insécurité alimentaire tendent à être plus élevés parmi les ménages dirigés par les femmes. Les résultats montrent que 15,7% des ménages dirigés par les femmes sont en insécurité alimentaire contre 10,3% des ménages dirigés par les

hommes. De même la proportion de ménages en insécurité alimentaire modérée est de 45,1% parmi les ménages dont le chef est une femme contre 37,1% pour les ménages dont le chef est un homme. Bien que d'une manière générale, les ménages dirigés par les hommes semblent être plus touchés par la pauvreté sur le plan national (d'après le document de stratégie de réduction de la pauvreté, 51% des ménages dirigés par les hommes sont pauvres contre 34,8% pour les ménages dirigés par les femmes), ces résultats semblent indiquer que les problèmes alimentaires touchent davantage plus les ménages dont le chef est une femme dans le nord du pays. Si le taux d'activité est généralement très élevé parmi la population féminine, en milieu rural l'accès à des facteurs de production comme la terre reste en leur défaveur.

Tableau 10: Genre et insécurité alimentaire

Sexe du chef de ménage			
Insécurité alimentaire	Masculin	Féminin	Ensemble
Sévère	10,3	15,7	11,0
Modérée	37,1	45,1	38,0
En sécurité alimentaire	52,6	39,2	51,0
Total	100	100	100

Une déclinaison des résultats suivant le statut matrimonial du chef de ménages révèle également que les taux d'insécurité alimentaire sont plus élevés parmi les ménages dont le chef est divorcé ou séparé et parmi les ménages dont le chef est veuf/veuve. En particulier le taux d'insécurité alimentaire sévère est très élevé parmi les ménages dont le chef est divorcé ou séparé. En examinant le statut matrimonial suivant le sexe du ménage, on se rend compte que la proportion de divorcé/séparé et de veuf est beaucoup plus élevée parmi les ménages dont le chef est une femme. Près de 3 ménages sur 4 (72,5%) dirigés par les femmes est une veuve et 3,4% est une divorcée contre respectivement 1,6% et 1,1% pour les ménages dirigés par les hommes. Ce qui pourrait expliquer également les taux d'insécurité alimentaire élevés enregistrés parmi les ménages dirigés par les femmes.

Tableau 11: Statut matrimonial du chef de ménage et insécurité

Insécurité alimentaire	Marié ou vivant maritalement	Divorcé/séparé	Veuf/veuve	Célibataire
Sévère	10,1	33,3	14,0	20,0
Modérée	37,2	50,0	44,2	40,0
En sécurité alimentaire	52,7	16,7	41,9	40,0
Total	100	100	100	100

3.5.2 Niveau d'instruction du chef de ménage et insécurité alimentaire

La plupart des études socio économiques mettent en lumière la forte corrélation qui existe entre le niveau d'instruction du chef de ménage et la pauvreté.

Tableau 12: Niveau d'instruction du chef de ménage et insécurité alimentaire

Niveau d'insécurité alimentaire	Sait lire et écrire		Le document stratégique de réduction de la pauvreté révèle que le taux de pauvreté dans les ménages où le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction est de 63,9% tandis qu'il est de 44,9% parmi les ménages dont le chef a achevé le cycle primaire, 20,5% parmi les ménages dont le chef a achevé le cycle secondaire et de seulement 8,5% parmi les ménages dont le chef a effectué des études supérieures. Jean Pierre Lachaud a montré que toutes choses égales par ailleurs, les dépenses par tête des ménages dont le chef a le niveau secondaire étaient de 73,9% plus élevées que celles générées par des ménages dirigés par un chef sans instruction au Burkina Faso.
	Non	Oui	
Sévère	16,2	4,3	
Modérée	39,7	36,0	
En sécurité alimentaire	44,1	59,7	
Total	100	100	

Le niveau de dotation des ménages en capital humain notamment le niveau d'instruction est un facteur qui contribue à réduire le risque de pauvreté et de vulnérabilité. En réalité, les ménages dotés d'un capital humain plus élevé ont plus de chances de trouver un emploi rémunéré ou d'améliorer leur productivité par une amélioration des techniques de production.

Les résultats de l'analyse des données de cette enquête vont également dans le même sens. En effet le taux d'insécurité alimentaire sévère est quatre fois plus élevé parmi les ménages dont le chef ne sait ni lire, ni écrire que parmi les ménages dont le chef sait lire et écrire. De même le taux d'insécurité alimentaire modérée est plus élevée (40% parmi les ménages dont le chef ne sait ni lire ni écrire contre 36% parmi les ménages ne savent lire ni écrire). Finalement si l'on analyse globalement la distribution du taux d'insécurité alimentaire sévère et modérée, on note

qu'il est d'environ 56% parmi les ménages dont le chef ne sait ni lire ni écrire contre 40,3% parmi les ménages dont le chef sait lire et écrire.

3.5.3 Niveau d'insécurité alimentaire et scolarisation des enfants

Le pourcentage d'enfants âgés de 7 à 12 ans scolarisés au moment de l'enquête est plus faible parmi les ménages en insécurité alimentaire sévère. Les filles enregistrent les taux de scolarisation (selon l'enquête) les plus bas quel que soit le niveau d'insécurité alimentaire du ménage (87% contre 94% pour les garçons). Le pourcentage d'enfants de 7-12 ans scolarisés est plus faible dans la région des Savanes (88%) que dans la région de la Kara (95%). Pour les filles de 7 à 12 ans, seulement 84% étaient scolarisées au moment de l'enquête dans la région des Savanes contre 91% dans la région de la Kara. De même pour les garçons âgés de 7 à 12 ans, le pourcentage de scolarisation était de 91% dans la région des Savanes alors qu'il atteint 97% dans la région de la Kara.

Les données collectées au niveau des ménages lors de l'enquête permettent de calculer le pourcentage d'enfants de 7 à 12 ans qui sont scolarisés au moment de l'enquête. Il faut noter que cet indicateur n'est pas le taux brut de scolarisation mais permet d'avoir une indication claire sur les tendances en matière de scolarisation des enfants selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages. Le graphique N°4 ci-dessous donne la distribution de cet indicateur selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages et permet de faire plusieurs commentaires.

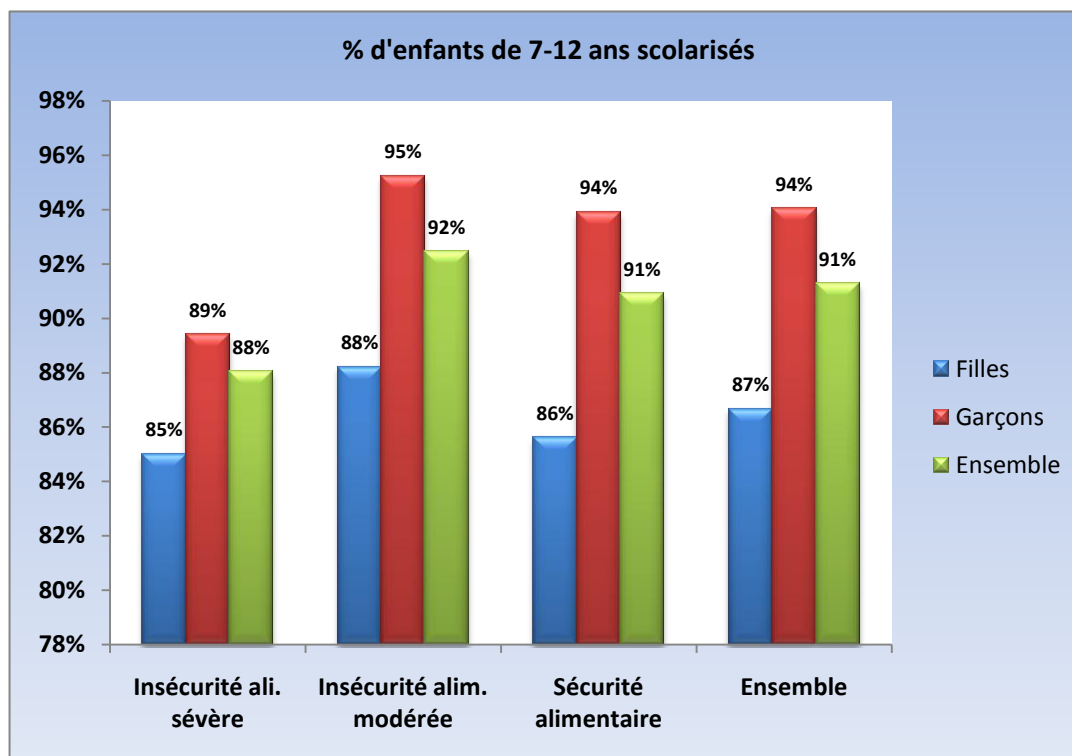
En premier lieu, sur l'ensemble des ménages enquêtés dans les deux régions, on note que le pourcentage des enfants scolarisés au moment de l'enquête est de 91%. Ce taux n'est que de 88% pour les ménages en insécurité alimentaire sévère.

En second lieu si l'on examine ce taux suivant le sexe, on note des disparités importantes entre filles et garçons quelque soit le niveau d'insécurité alimentaire du ménage. Sur l'ensemble des ménages, le pourcentage de filles âgées de 7 à 12 ans scolarisé au moment de l'enquête est de 87% contre 94% pour les garçons.

Enfin l'analyse selon les régions montre aussi des disparités entre la région de la Kara et des Savanes. En raison de faible effectif de l'échantillon, une décomposition suivant le niveau d'insécurité alimentaire des ménages et par région n'est pas assez pertinente. Néanmoins si l'on considère globalement la situation de l'ensemble des ménages enquêtés selon les régions, il ressort que globalement le pourcentage d'enfants scolarisés est plus faible dans la région des Savanes (88%) que dans la région des Savanes (95%). L'examen de la distribution de cet indicateur par région et par sexe a montré également que ces taux sont plus faibles dans la région des Savanes. Seulement 84% des filles âgées de 7 à 12 ans sont scolarisées dans la région des Savanes au moment de l'enquête contre 91% pour la région de la Kara. De même, 92% des

garçons étaient scolarisés au moment de l'enquête dans la région des Savanes tandis que ce pourcentage atteint 97% dans la région de la Kara.

Graphique 3: Niveau d'insécurité alimentaire et pourcentage d'enfants scolarisés



Les données au niveau national montrent que ces chiffres reflètent largement la situation d'ensemble du pays. D'après le document stratégique de réduction de la pauvreté, la région des Savanes est celle dans laquelle le taux brut de scolarisation est le plus faible : 96% contre 112% au niveau national. La pauvreté est l'un des facteurs explicatifs les plus importants de ce faible niveau de scolarisation dans ces régions.

3.5.4 Source principalement d'approvisionnement en eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable reste relativement faible au Togo, 34% dont seulement 21% en milieu rural. Il existe une forte variabilité spatiale dans le taux d'accès, les régions les plus enclavées étant les moins desservies. Selon les résultats de l'enquête, le taux d'accès à l'eau potable est de 49%. Ce taux est beaucoup plus élevé dans la région de la Kara (53,8%) que dans la région des Savanes (44,3%). Il n'y a pas de différences particulières selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages. Ces résultats ne sont pas en contradiction avec la réalité dans la mesure où la fourniture d'eau est avant tout un service public. En d'autres termes les ménages ne peuvent y accéder si le service n'est pas fourni. Une frange importante (13,1%) de la population de ces régions continuent de dépendre des eaux de surface pour satisfaire leurs besoins en eau. Ce taux est deux fois plus élevé dans la région des Savanes (17,6%) que dans la région de la Kara (8,6%).

Tableau 13: Accès à l'eau potable et insécurité alimentaire

Niveau d'insécurité alimentaire	Eau potable ¹⁰	Eau non potable			
		Puits traditionnel	Eau de pluie	Eau de surface	Autres
Sévère	52,2	37,0	0	10,9	0
Modérée	42,5	38,1	0	18,1	1,2
En sécurité alimentaire	53,3	32,2	0,5	9,8	4,2
Total	49,0	35,0	0,2	13,1	2,6

3.5.5 Production agricole et insécurité alimentaire

La présente session analyse quelques éléments de la saison agricole précédante dans les régions enquêtées. Une grande majorité des ménages (96%) a déclaré avoir pratiqué l'agriculture au cours de la dernière campagne agricole. Ce taux est de 95% dans la région de la Kara et de 98% dans la région des Savanes. Malgré une production céréalière jugée en augmentation de 13% par rapport à l'année dernière sur le plan national, les appréciations faites par les paysans dans les deux régions d'enquête montrent qu'une majorité de ménages estiment que la saison agricole 2009 a été plus mauvaise que celle de 2008.

Dans la région de la Kara, 60% des ménages agricoles estiment que la campagne 2009 a été plus mauvaise que celle de l'année 2008 tandis que 32% estimaient qu'elle était plus bonne. Cette tendance est beaucoup plus prononcée dans la région des Savanes où 65% des ménages ont jugé la campagne 2009 plus mauvaise contre 55% de ménages dans la région de la Kara. *Une différenciation peut être également opérée suivant le niveau d'insécurité alimentaire des ménages. La proportion de ménages en insécurité alimentaire sévère qui jugent la campagne agricole 2009 plus mauvaise que celle de 2008 est beaucoup plus élevée : 73% contre 61% pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et 57% pour les ménages en sécurité alimentaire.*

Dans tous les cas ces résultats ne sont pas en contradiction au vue de la configuration climatique du pays, les régions du Nord étant plus soumises à des déficits climatiques. Le manque d'intrants agricoles peut être à l'origine de faibles performances agricoles, la plupart des terres cultivées sont sur exploitées et apauvries par l'érosion. *L'analyse des données montre que plus d'un ménage sur quatre (26,2% des ménages) ne disposent pas présentement assez de semences*

¹⁰ Est considérée comme eau potable : robinet d'eau courante, eau minérale, forage/pompe, puits amélioré (protégé)

pour cultiver cette année la même surface de terrain que celle exploitée l'année passée. Pour les ménages en insécurité alimentaire sévère, le manque de semences touche 41% des ménages tandis que ce problème ne concernerait que 25% des ménages en insécurité alimentaire modérée et 24% des ménages en sécurité alimentaire.

La fourniture en semences aussi bien de la part du gouvernement que de la part des ONGs/projet est presque inexistante et les tocks personnels et les achats constituent les sources les plus disponibles pour les ménages. Ce qui pourrait affecter la qualité des semences ainsi que les rendements.

L'utilisation d'engrais chimiques semble en revanche plus répandue puisque 65,3% des ménages enquêtés ont déclaré avoir utilisé les engrais chimiques en 2009. Ce chiffre varie aussi substantiellement suivant le niveau d'insécurité alimentaire. Le taux d'utilisation d'engrais chimie parmi les ménages en insécurité alimentaire sévère est de seulement 36,4% tandis qu'il est de 60% parmi les ménages en insécurité alimentaire modérée et de 76% parmi les ménages en sécurité alimentaire. Les régions du nord constituent celles de fortes productions de coton même si cette filière est aujourd'hui désorganisée en raison des problèmes structurels et de compétitivité sur le marché international. Les cultures vivrières qui sont souvent associées à la culture cotonnière bénéficiaient des engrais utilisés pour améliorer le rendement du coton. Le déclin de cette filière rend l'accès à ce type d'intrant plus difficile et les ménages les plus pauvres ne disposent pas de revenus suffisants pour se procurer d'engrais à des prix parfois supérieurs à ceux en vigueur sur le marché en raison du nombre élevé d'intermédiation entre acheteurs et vendeurs.

A peine les récoltes terminées que les greniers sont vides. Même une bonne pluviométrie ne suffit plus en réalité à assurer l'autosuffisance alimentaire des pauvres producteurs. Les fortes pressions exercées sur les terres ont entraîné un morcellement continu des terres cultivables rendant les rendements décroissants d'année en année. Beaucoup d'agriculteurs vendent leurs productions à la récolte pour faire face à leurs besoins alimentaires et sont amenés à les racheter au moment où les prix sont généralement les plus élevés c'est-à-dire pendant la période de soudure. L'analyse des données montre que les réserves alimentaires des ménages ne suffiront à couvrir leurs besoins alimentaires que sur une période de 4 mois. La durée de couverture des besoins alimentaire pour les ménages en insécurité alimentaire sévère est réduite à seulement 3 mois tandis que les ménages en insécurité alimentaire modérée peuvent couvrir leurs besoins alimentaires pour une période de 4 mois et ceux en sécurité alimentaire pour une période de 5 mois¹¹.

¹¹ Ces moyennes sont calculées en prenant uniquement les ménages qui ont cultivé en 2009

3.5.6 Possession de bétail et insécurité alimentaire

Le taux d'insécurité alimentaire sévère est environ deux fois plus élevé parmi les ménages qui ne possèdent ni bétail ni volailles.

L'élevage est généralement pratiqué en association avec les activités agricoles. En particulier dans le nord du pays l'élevage constitue une activité d'appoint importante pour les revenus des ménages. Posséder du bétail permet d'améliorer l'accès des ménages à la nourriture au moment où les stocks familiaux sont généralement épuisés c'est-à-dire pendant la période de soudure. Les données collectées sur la possession du bétail et de la volaille montrent que environ 9 ménages sur 10 (89%) possèdent des animaux dans les deux régions. Ce taux est beaucoup plus élevé dans la région des Savanes où 94% des ménages enquêtés ont déclaré posséder des animaux contre 83% dans la région de la Kara. Si l'on analyse le taux de possession selon les espèces, la volaille reste de loin la plus possédée par les ménages (86,4% des ménages). Les porcs sont également possédés par une proportion importante de ménages (47,6% des ménages). Quant aux caprins, ils sont possédés par 45,2% des ménages, les ovins par 37,1% des ménages et les bovins par seulement 33,4% des ménages. Les ânes ne sont possédés que par 6,9% des ménages.

Le taux de possession varie également selon les régions et les espèces.

Dans la région de la Kara :

- 7,6% des ménages possèdent des bovins ;
- 25,2% des ménages possèdent des caprins ;
- 23,3% des ménages possèdent des ovins ;
- 81,4% des ménages possèdent de la volaille ;
- 30,5% des ménages possèdent des porcs

Dans la région des Savanes

- 55,2% des ménages possèdent des bovins ;
- 65,2% des ménages possèdent des caprins ;
- 51,0% des ménages possèdent des ovins ;
- 91,4% des ménages possèdent de la volaille ;
- 56,7% des ménages possèdent des porcs
- 13,8% des ménages possèdent des ânes

Cependant si l'on analyse les données en termes de nombre moyen de tête de bétail possédé par les ménages, il est généralement assez faible.

Dans la région de la Kara

- Les ménages en insécurité alimentaire sévère possèdent en moyenne, 0 bovin, 2 caprins, 1 ovin, 12 volailles, 1 porc ;
- Les ménages en insécurité alimentaire modérée possèdent en moyenne 1 bovin, 2 caprins, 1 ovin, 17 volailles, 2 porcs ;
- Les ménages en sécurité alimentaire possèdent en moyenne 1 bovin, 2 caprins, 2 ovins, 24 volailles, 2 porcs

Dans la région des savanes

- Les ménages en insécurité alimentaire sévère possèdent en moyenne, 2 bovins, 2 caprins, 2 ovins, 14 volailles, 1 porc ;
- Les ménages en insécurité alimentaire modérée possèdent en moyenne 2 bovins, 4 caprins, 3 ovins, 22 volailles, 2 porcs ;
- Les ménages en sécurité alimentaire possèdent en moyenne 4 bovins, 10 caprins, 6 ovins, 28 volailles, 8 porcs et 3 ânes

Le tableau N°14 ci-dessous analyse la possession du bétail en fonction du niveau d'insécurité alimentaire du ménage et montre que le taux d'insécurité alimentaire sévère est deux fois plus élevé parmi les ménages qui ne possèdent ni de bétail ni de volailles quelque soit la région. De même les taux d'insécurité alimentaire modérée sont plus élevés parmi les ménages qui ne possèdent ni de bétail ni de volaille.

Tableau 14: Possession de bétail

Possession de bétail et de la volaille						
Insécurité alimentaire	Région de la Kara		Région des Savanes		Ensemble	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Insécurité alimentaire sévère	9,7	20,0	9,6	25,0	9,7	21,3
Insécurité alimentaire modérée	32,6	37,1	41,9	58,3	37,5	42,6
Sécurité alimentaire	57,7	42,9	48,5	16,7	52,8	36,2
Total	100	100	100	100	100	100

La vente d'animaux permet d'améliorer l'accès des ménages à la nourriture. Au cours du mois précédant l'enquête, 39% des ménages ont déclaré avoir vendu des animaux. Dans la région de la Kara, ce taux s'élève à 27,1% et à 51,4% dans la région des Savanes. Les animaux sont vendus pour faire face prioritairement aux dépenses alimentaires (dans 35,2% des cas), aux dépenses de cérémonies et festivités (32,1% des cas) et aux dépenses de santé (24,2% des cas). Il est possible, que la proportion de ménages qui vendent les animaux pour des raisons alimentaires soit en réalité plus élevée à cause du fait que les fêtes de fin d'année se sont déroulées seulement un mois avant la collecte de données. Ce qui pourrait expliquer la forte proportion des ménages qui ont évoqué les cérémonies et festivités comme raison principale de la vente. Pour 47% de ces ménages qui ont vendu des animaux cette année, le nombre d'animaux vendus est moins élevé que celui de l'année dernière à la même période tandis que pour 46% des ménages il est plus élevé.

En revanche, s'agissant de l'évolution de l'effectif des animaux par rapport à la même période l'année dernière, il ressort qu'il est en diminution pour 68% des ménages tandis que 27% ont déclaré qu'ils ont augmenté et 5% déclaraient qu'il est resté au même niveau.

Cette diminution est essentiellement liée à deux raisons principales : les maladies et les morts d'animaux. La filière de l'élevage au Togo souffre aussi du manque d'encadrement et d'investissements pour améliorer la productivité du secteur et sécuriser les moyens de subsistance des ménages. Le secteur a également souffert des faibles performances économiques qui ont caractérisé le pays au cours de ces deux dernières décennies.

3.5.7 Insécurité alimentaire et sources des aliments consommés par les ménages

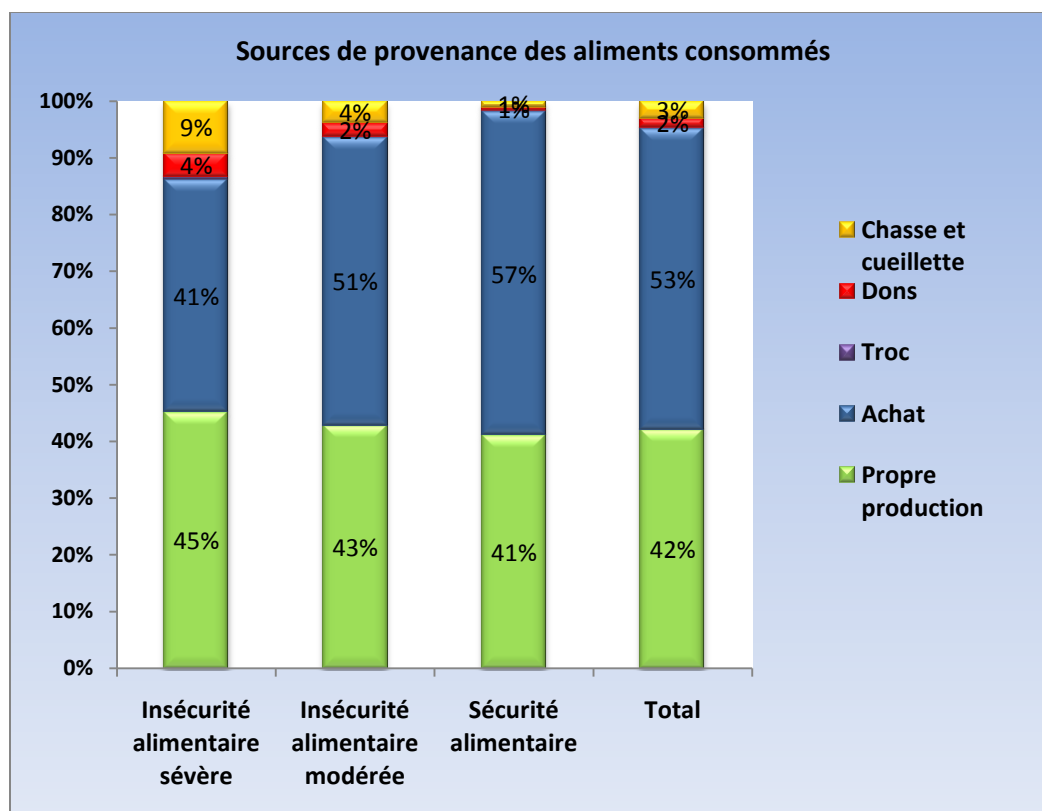
Les ménages ruraux enquêtés au nord du Togo dépendent généralement de leurs propres productions et des achats pour leur consommation (53% pour les achats et 42% pour la propre production). Pour les ménages en insécurité alimentaire sévère, les proportions des aliments qu'ils consomment provenant de la chasse et cueillette et les dons sont deux fois plus élevées que celles des autres groupes.

Cette session analyse les sources des différents aliments consommés par les ménages au cours des sept derniers jours précédant l'enquête selon leur niveau d'insécurité alimentaire. Il faut noter que les données présentées ici n'indiquent pas les quantités des aliments consommés provenant des différentes sources mais plutôt le nombre de différents aliments consommés selon les différentes sources par rapport au nombre total des aliments consommés au cours des 7 derniers jours en pourcentage.

Deux sources principales prédominent comme on devrait s'y attendre pour la consommation alimentaire des ménages ruraux au nord du Togo : l'achat et la propre production. Sur l'ensemble des ménages, 53% des aliments consommés par les ménages au cours de la semaine précédant l'enquête proviennent des achats tandis que 43% proviennent de la propre production. Les autres sources d'approvisionnement comme la chasse et cueillette et les dons représentent plutôt des parts marginales : 3% et 2% respectivement. Cette configuration est similaire selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages avec cependant de légère variance selon que le ménage soit en insécurité alimentaire ou non. Les ménages en sécurité alimentaire achètent la majorité des aliments qu'ils consomment : 57% des aliments consommés proviennent des achats, 41% proviennent de la propre production. Les achats et la propre production représentent donc cumulativement 98% des sources principales d'approvisionnement pour les ménages en sécurité alimentaire. La situation est légèrement différente pour les ménages en insécurité alimentaire modérée où l'achat et la propre production représentent 94% de l'ensemble des aliments consommés par les ménages au cours des 7 derniers jours. La part des achats ne représentent qu'environ 51% et celle de la propre production 43%. La part de la chasse et cueillette et les dons restent à un niveau marginal (4% pour la chasse et cueillette et 2% pour les dons).

Les ménages en insécurité alimentaire se distinguent par une dépendance plus équilibrée entre les achats et l'autoconsommation qui représentent respectivement 41% et 45% soit 86% de leur panier alimentaire. On note en revanche que les proportions des aliments consommés qui proviennent de la chasse et cueillette et les dons sont deux fois plus élevées pour ce groupe de ménages : 9% pour la chasse et cueillette et 4% pour les dons.

Graphique 4: Source de provenance des aliments consommés



3.5.8 Pauvreté et insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire en milieu rural au nord du Togo touche avant tout les ménages les plus pauvres

Généralement la mesure des dépenses est sujette à des erreurs de mesures liées aux déclarations des ménages entachant souvent la fiabilité des données. De plus les dépenses sont soumises à de fortes variabilités saisonnières. Par exemple les dépenses d'habillement et de consommation sont généralement plus élevées pendant les périodes de fête. De ce fait les enquêtes destinées à mesurer le niveau de vie et les dépenses des ménages comme celles portant sur le budget et la consommation sont conçues de façon à minimiser ces erreurs en effectuant plusieurs passages dans l'année. La présente enquête a collecté les données sur les dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages au cours des 30 derniers jours de l'enquête mais n'a pas la prétention de fournir des indications précises sur le niveau des dépenses des ménages d'autant plus que la période de rappel comportait les festivités de fin d'année. Néanmoins, il peut être utile de fournir les valeurs médianes de ces dépenses pour apprécier les différences qui existent entre les différentes catégories de ménages selon leur niveau d'insécurité alimentaire. Il est également possible de calculer la part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales si l'on admet que aussi bien les dépenses alimentaires que les dépenses non alimentaires peuvent être

exceptionnelles en cette période. Cependant la comparabilité de ces valeurs avec d'autres enquête est sujette à beaucoup de cautions. Le tableau N° 15 ci-dessous donne la valeur médiane des dépenses alimentaires et non alimentaires des ménages et suggèrent que d'une manière générale elles sont très faibles. Ce qui a priori se justifie par l'extrême pauvreté qui caractérise la majorité des ménages de ces régions qui constituent celles des plus pauvres du pays.

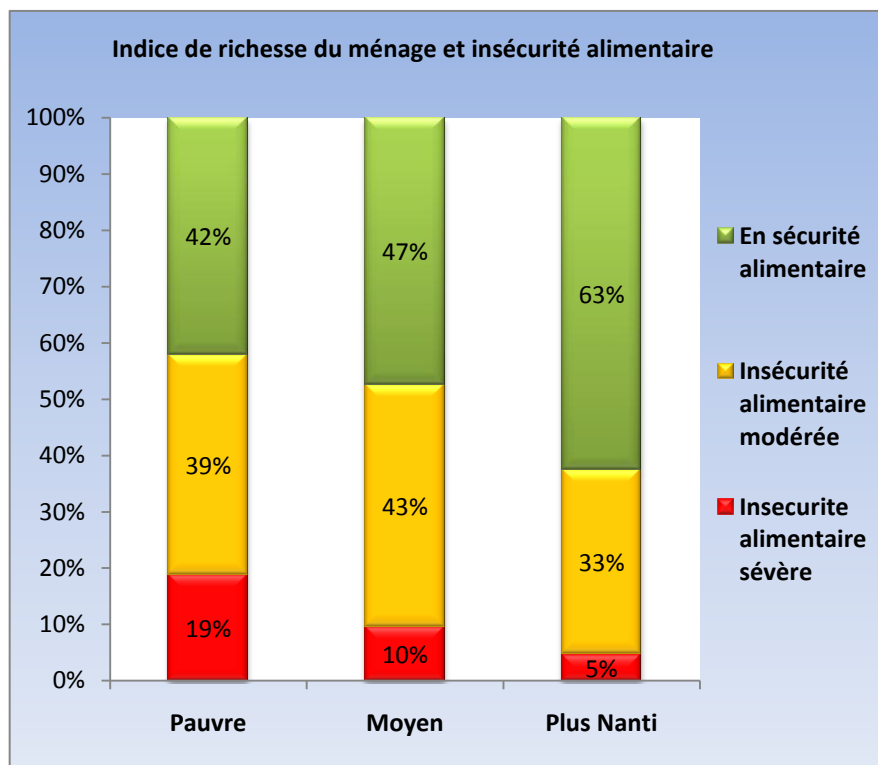
Au-delà de ce faible niveau de dépenses, il est remarquable de noter qu'il existe une différence prononcée entre les ménages en insécurité alimentaire sévère et les autres groupes de ménages. La valeur médiane étant deux à trois fois plus faible que celle des ménages en insécurité alimentaire modérée et en sécurité alimentaire.

Tableau 15: Dépenses des ménages selon leur niveau de sécurité alimentaire.

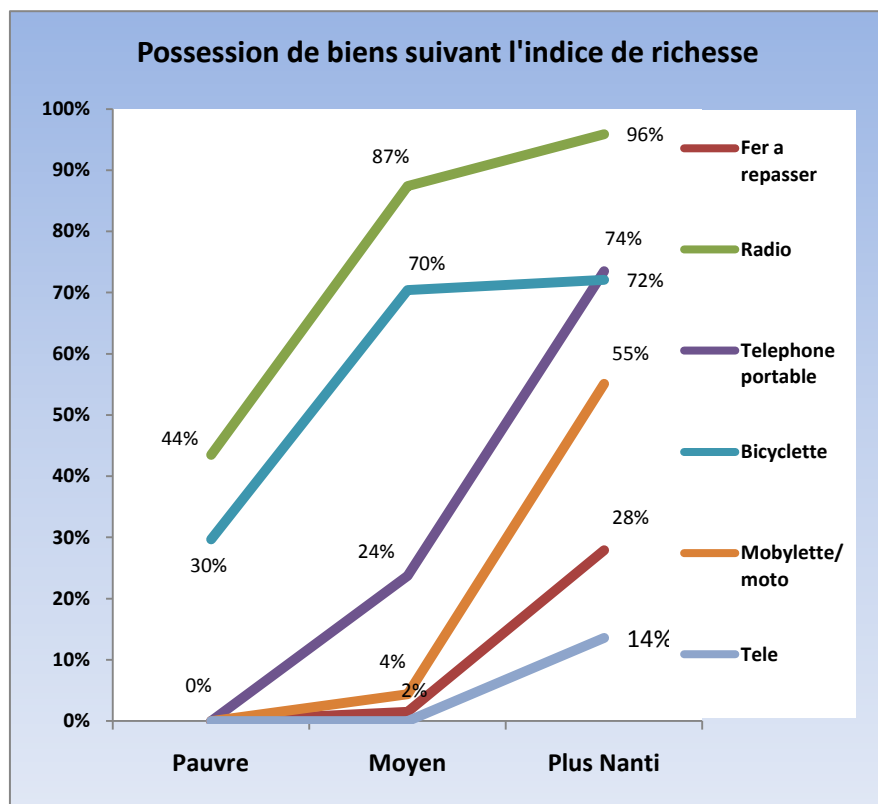
Niveau d'insécurité alimentaire	Dépenses alimentaires mensuelles (médiane)	Dépenses totales mensuelles (médiane)	Part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales en %
Sévère	3105	8960	46,7
Modérée	6530	19250	38,7
En sécurité alimentaire	9025	30812	37,3
Total	7435	25790	38,9

S'agissant de la part des dépenses alimentaires affectées à la nourriture selon le niveau d'insécurité alimentaire, on observe la même déclinaison bien que les ménages en sécurité alimentaire soit plus dépendants des marchés pour leur approvisionnement. Ce qui montre le niveau de pauvreté élevé qui caractérise les ménages en insécurité alimentaire sévère. En consacrant une part plus élevée de leurs dépenses à l'alimentation, les ménages disposent moins de ressources pour affecter aux autres dépenses de base comme la santé et l'éducation.

Quoiqu'il en soit, la configuration de ces résultats montre que le niveau d'insécurité alimentaire



des ménages est intimement lié à leur niveau de revenu. Appréhender le niveau de pauvreté dans l'analyse de l'insécurité alimentaire est donc important dans l'établissement du profil des ménages affectés par l'insécurité alimentaire. Comme souligné dans les paragraphes précédents, les données collectées sur les dépenses des ménages ne permettent pas d'établir rigoureusement le niveau de pauvreté des ménages basé sur des seuils quantitatifs. Néanmoins, la plupart des enquêtes socio économiques incluent des informations sur les caractéristiques socio économiques des ménages tels que les caractéristiques du logement, l'accès à l'eau potable, le niveau d'éducation ainsi que sur les avoirs des ménages. Ces dernières années, plusieurs développements méthodologiques ont été menés dans le but de mieux valoriser ces données et de construire un indicateur simple pour déterminer le statut économique des ménages (voir notamment : The DHS wealth index).



Graphique 5: Indice de richesse des ménages

Le PAM utilise aussi cet indicateur dans la plupart de ses analyses (voir Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis Guidelines). La méthodologie est basée sur une analyse multidimensionnelle¹² des avoirs et dans certains cas des indicateurs d'accès des ménages pour finalement classer les ménages suivant leur statut économique : pauvre, moyen ou plus nantis. Ces résultats sont obtenus en ordonnant l'indicateur composite obtenu à la suite de l'analyse multidimensionnelle soit en quintile ou en tercile (ici les terciles). Dans le présent rapport l'analyse a été basée sur les biens possédés par les ménages. La possession de certains biens comme la télé, le téléphone portable, la radio, la bicyclette étant des signes manifestes d'un certain niveau d'aisance économique. Les graphiques N°6 ci-dessus affichent les résultats de cette analyse et appellent à plusieurs commentaires.

En premier lieu, ils montrent la pertinence de la segmentation opérée entre les ménages. Le taux de possession des différents biens considérés comme reflétant le mieux le niveau de richesse des ménages est nettement plus faible parmi les ménages les plus pauvres et plus élevés parmi les ménages les plus nantis. La possession du téléphone portable par exemple est très illustrative de ce niveau de corrélation. Le taux de possession est de 74% parmi les ménages les plus nantis, de 24% parmi les ménages de statut économique intermédiaire et de 0% pour les ménages les plus pauvres. Certains biens comme la radio même si son taux de possession est généralement plus élevé parmi toutes les couches de la population y compris les plus pauvres, il est encore davantage plus élevé parmi les ménages les plus nantis (96%) contre 87% pour les ménages de statut économique moyen et 44% pour les ménages les plus pauvres.

En second lieu, on note que la prévalence de l'insécurité alimentaire est d'autant plus élevée que le ménage est pauvre. En particulier, le taux d'insécurité alimentaire sévère est quatre fois plus élevé parmi les ménages pauvres par rapport aux ménages les plus nantis. 19% des ménages les plus pauvres sont en insécurité alimentaire sévère contre 10% pour les ménages avec un statut économique moyen et 4% seulement pour les ménages les plus nantis.

¹² Voir la liste des avoirs utilisés dans le cadre de cette analyse en annexe du document

3.5.9 Moyens de subsistance des ménages et insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire sévère touche davantage plus les ménages agro pasteurs et les ménages qui associent le travail agricole et les activités artisanales.

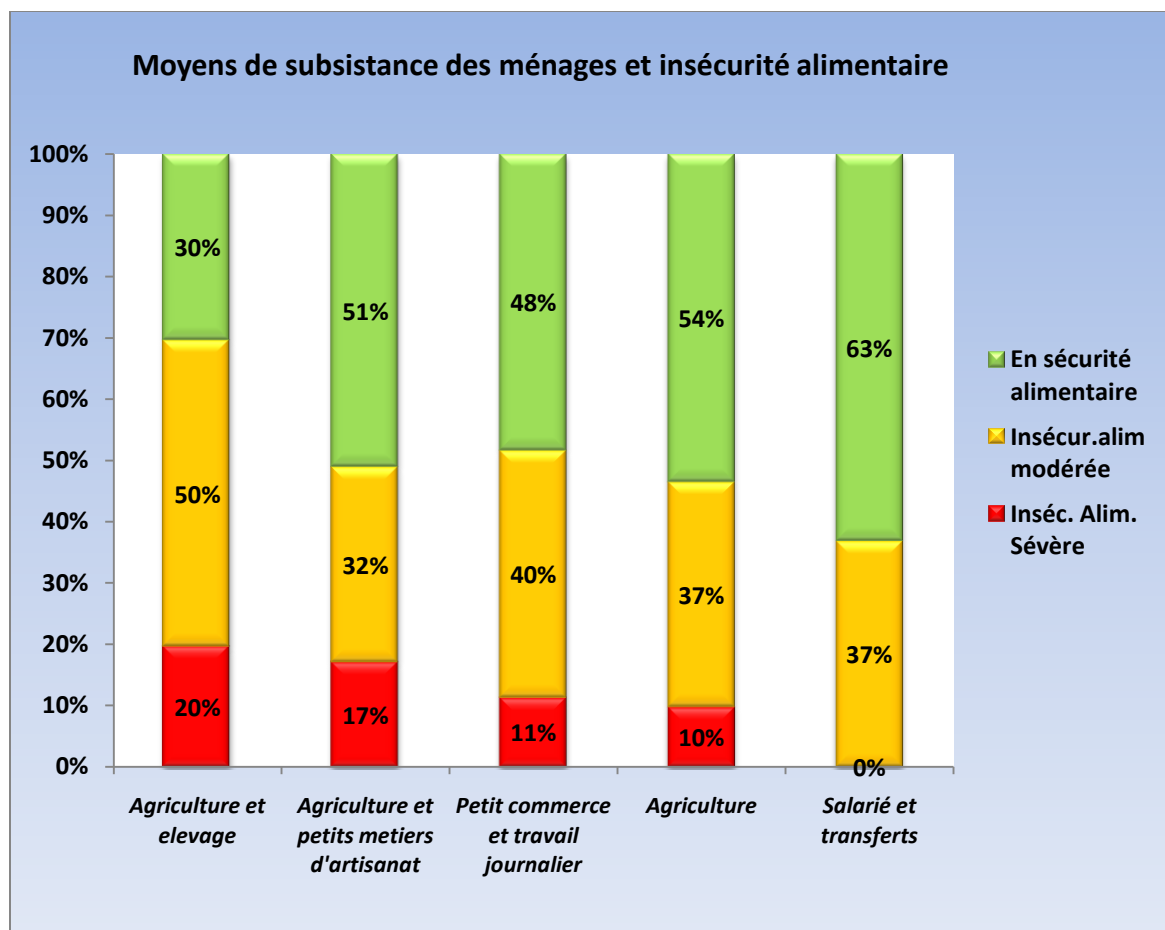
Selon les normes Sphères, les moyens de subsistance se composent des capacités, des biens (y compris les moyens matériels ainsi que sociaux) et des activités requis pour se donner un moyen de gagner sa vie qui soit propice à la survie et au bien-être futur. Analyser les moyens de subsistance des ménages est donc une étape importante pour comprendre leur sécurité alimentaire et leur vulnérabilité. En outre en identifiant les groupes de moyens de subsistance les plus affectés par l'insécurité alimentaire, il est possible de mieux cibler les interventions tout en tenant compte des besoins et problèmes spécifiques de chaque groupe. Il n'est pas cependant aisé d'opérer de telle catégorisation dans les enquêtes quantitatives. Les approches les mieux adaptées sont plutôt qualitatives et basées sur des informations au niveau communautaire. Il est en revanche possible de faire cette catégorisation à posteriori en se basant sur des analyses multidimensionnelles statistiques. Cette dernière approche est celle qui est contenue dans les manuels directifs d'analyse de la sécurité alimentaire du PAM (voir notamment CFSVA guidelines du PAM). Elle est basée sur l'analyse des contributions relatives des différentes sources de revenu des ménages. Les procédures statistiques sont utilisées pour interpréter et regrouper les ménages de profil semblable. Bien qu'une telle approche possède des limites indiscutables, elle permet de fournir des indications précieuses pour le ciblage des programmes d'intervention.

La présente session présente les résultats de cette analyse dans le cadre du présent rapport. Il n'a pas été également possible de cerner tous les moyens de subsistance qui prédominent dans la région dans leur exhaustivité en raison de la taille relativement modeste de l'échantillon. De même, cette contrainte nous a conduit à opérer des regroupements de moyens de subsistance afin d'obtenir des effectifs plus conséquents. Ainsi par exemple les ménages qui dépendent d'activités salariales et ceux qui vivent des transferts de revenu des migrants aussi bien à l'interne qu'à l'externe du pays sont regroupés en un seul groupe parce que présentant des profils alimentaires similaires. Ce sont les groupes relativement les plus aisés et les moins affectés par des problèmes alimentaires même s'ils restent vulnérables à d'autres chocs. Le tableau N°16 ci-dessous donne la distribution de cette analyse selon les régions. Globalement les résultats semblent être très cohérents avec les réalités rurales connues dans ces deux régions. Les ménages dépendent majoritairement de l'agriculture de subsistance pour leur survie. Plus d'un ménage sur 4 s'adonnent presque exclusivement à l'agriculture. Cette proportion atteint 59,3% des ménages dans la région des Savanes contre 48,6% des ménages dans la région de la Kara.

Tableau 16: Groupes de moyens de subsistance

Groupes de moyens de subsistance	Kara	Savanes	Ensemble
Agriculture	48,6	59,3	53,9
Agriculture et élevage	8,1	13,9	11,0
Agriculture et petits métiers d'artisanat	14,8	7,7	11,2
Petit commerce et travail journalier	15,6	13,8	14,8
Salariés et transferts	12,9	5,3	9,1
Total	100	100	100

Les activités agro pastorales constituent la principale source de revenu pour 11% des ménages. La proportion de ménages qui dépendent de cette activité pour leur survie est légèrement plus élevée dans la région des Savanes (13,9%) que dans la région la Kara (8,1%). Une part importante des ménages enquêtés (11,2%) couplent les activités agricoles avec des activités artisanales probablement pendant la période d'inactivité agricole. Ces types d'activités sont davantage plus développés dans la région de la Kara (14,8% des ménages) que dans la région des Savanes (7,7%). La proportion de ménages qui dépendent de petit commerce et du travail journalier tel que le salariat agricole, main d'œuvre est de 14,8% (15,6% dans la région de la Kara et 13,8% dans la région des Savanes). Finalement la proportion des ménages qui dépendent des activités salariales et des transferts d'argent des migrants est relativement la plus faible en toute logique (9,1%). Il est cependant remarquable de noter que cette catégorie de ménages est deux fois plus nombreuse dans la région de la Kara que dans la région des Savanes.



Graphique 6: Groupes de moyens de subsistance et insécurité alimentaire

La distribution de l'insécurité alimentaire selon les groupes de moyens de subsistance établis comme le montre le graphique ci-dessus révèle que certains groupes sont plus affectés que d'autres. Le taux d'insécurité alimentaire sévère est beaucoup plus élevé parmi les ménages agro pasteurs ainsi que les ménages dépendants d'activités agricoles et de petits métiers d'artisanat. En revanche la prévalence de l'insécurité alimentaire sévère est beaucoup plus modérée parmi les groupes de ménages qui dépendent de petits commerces et du travail journalier et parmi les ménages dépendants uniquement d'activités agricoles. Ces derniers étant probablement plus dotés en terres cultivables et en main d'œuvre agricole. Les ménages salariés et ceux vivant des revenus de transfert ne sont pas touchés par l'insécurité alimentaire. Mis à part les ménages agro pasteurs qui enregistrent également la plus forte proportion de ménages en insécurité alimentaire modérée, la situation est beaucoup moins tranchée dans les autres groupes.

3.6 Chocs ayant affecté les ménages

La maladie d'un membre du ménage et les chocs climatiques sont ceux qui affectent le plus la sécurité alimentaire des ménages enquêtés au nord du Togo.

Les deux dernières décennies au Togo ont été marquées par une série d'événements politiques, économiques qui combinés avec les effets du changement climatique ont fini par éroder les capacités des ménages à faire face aux chocs. En conséquence tout choc additionnel aussi minime soit-il affecte significativement le bien-être des ménages. C'est ainsi que les inondations survenues dans le pays en 2007 et en 2008 ont précarisé davantage les conditions de vie des ménages et accentuer les problèmes alimentaires et nutritionnels en particulier dans le nord du pays. L'enquête rapide sur la sécurité alimentaire des ménages au nord du Togo a introduit un volet sur les chocs ayant affecté les ménages au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête. Le tableau N°17 ci-dessous reporte les pourcentages des ménages qui ont déclaré avoir été affectés par les différents chocs au cours de la période considérée. Il apparaît que les chocs les plus importants qui ont affecté les ménages au cours de cette période sont les inondations ou les excès de pluie et la maladie d'un membre du ménage.

- **Les inondations ou les excès de pluie**

Ces chocs affectent cumulativement environ 65% des ménages enquêtés. D'une manière générale, les ménages en insécurité alimentaire sévère ont été davantage plus affectés. 78,4% ont cité les inondations comme choc ayant le plus affecté leur sécurité alimentaire au cours des 6 derniers mois contre 61% des ménages en insécurité alimentaire modérée et en sécurité alimentaire.

- **Maladie d'un ou de plusieurs membres dans le ménage**

Sur l'ensemble des ménages, ***24,4% des ménages ont cité la maladie d'un ou plusieurs membres du ménage comme l'un des chocs qui a affecté leur capacité à satisfaire leurs besoins alimentaires. On note que les ménages en insécurité alimentaire sont encore plus affectés par ce choc. Le pourcentage de ménages affectés est de 32,5% parmi les ménages en insécurité alimentaire sévère, de 25,6% parmi les ménages en insécurité alimentaire modérée contre 19,2% pour les ménages en sécurité alimentaire.***

La paupérisation continue des populations au Togo a eu pour conséquence non seulement la réduction des revenus des ménages mais également privé une couche importante d'accès aux services de santé de base. Pour faire face aux dépenses de santé des membres malades, les ménages ont le plus souvent recours à la vente d'actifs et d'avoirs ou à l'emprunt. Ce qui contribue à les appauvrir davantage. Leur capacité de production se trouve également réduite en particulier dans le cas où la maladie affecte un membre actif du ménage.

- **Mauvaise récolte**

Environ 18% des ménages enquêtés ont déclaré la mauvaise récolte comme l'un des chocs les plus importants qui ont affecté leur sécurité alimentaire au cours des six derniers mois.

- **Décès dans le ménage**

Ce choc a affecté 7,6% des ménages avec davantage plus parmi les ménages en insécurité alimentaire modérée (10%).

- **Destruction des cultures par des parasites, des maladies et des animaux**

La destruction des cultures par des parasites, des maladies ou des animaux a affecté 6,1% des ménages au cours des six derniers mois. Ce choc a affecté davantage plus les ménages en insécurité alimentaire modérée (11,3%) et en sécurité alimentaire (10,3%) contre 6,6% pour les ménages en insécurité alimentaire sévère.

- **Perte de bétail (suite à une épizootie)**

Ce type de choc a affecté 6% des ménages mais les ménages en insécurité alimentaire sévère ont été les plus affectés (13% des ménages) contre 3,7% pour les ménage en insécurité alimentaire modérée et 4,7% pour les ménages en sécurité alimentaire.

Tableau 17: Chocs ayant affecté les ménages au cours des 6 derniers mois

Chocs	Insécurité alimentaire Sévère	Insécurité alimentaire Modérée	En sécurité alimentaire	Ensemble des ménages
Inondation/excès de pluies	78,4	61	61,1	65,4
Peu ou pas de pluie en juin	0	8	1,9	1,9
La saison des pluies a pris fin très tôt	10,8	6,9	1,9	3,1
Maladie d'un ou plusieurs membres du ménage	32,5	25,6	19,2	24,4
Décès dans le ménage	6,6	10	6,6	7,6
Destruction des cultures (par des parasites, maladies ou animaux)	6,6	11,3	10,3	6,1
Mauvaise récolte	19,5	13,8	18,2	17,5
Perte de bétail (suite à une épizootie)	13	3,7	4,7	6
Perte d'emploi	2,2	2,5	0,5	0,6
Vol, crime ou conflit	2,2	1,2	2,4	2,7

3.7 Stratégies des ménages et perspective d'évolution de la situation alimentaire dans les trois prochains mois

La situation alimentaire des ménages décrite dans le présent rapport traduit les difficultés des ménages au moment de l'enquête et est de ce fait évolutive. Le but de cette session est de voir les perspectives d'évolution de la situation alimentaire des ménages dans les trois prochains mois. Elle n'a pas la prétention de faire une analyse prédictive mais fournit des éléments d'appréciation sur cette évolution fondés sur les déclarations des ménages. Les chocs économiques, politiques et climatiques qui affectent de plus en plus de manière récurrente les populations ont fini par précipiter une partie de la population dans une insécurité alimentaire chronique. Il est possible de faire une analyse comparative par rapport aux différentes stratégies utilisées par les ménages pour se procurer de la nourriture actuellement, par rapport à l'année passée et par rapport aux trois prochains mois. Ces questions ont été posées aux ménages lors de la collecte des données. A l'évidence, le fait que les questions portent sur le passé, et le futur sur le comportement des ménages peut comporter un certain nombre de limites mais permettent de se faire néanmoins une idée. Le tableau ci-dessous affiche les proportions des ménages qui ont utilisé les différentes stratégies listées et permettent de tirer plusieurs conclusions.

Tout d'abord, il apparaît clairement que quelle que soit la stratégie considérée et quelque soit le niveau d'insécurité alimentaire du ménage au moment de l'enquête, le recours à diverses stratégies pour acquérir de la nourriture a été plus intensif l'année passée que cette année à la même période. A titre d'exemple, si l'on considère la proportion des ménages qui ont réduit le nombre de repas quotidien, elle est passée de 38,8% l'année dernière à 26% cette année à la même période pour l'ensemble des ménages. Pour les ménages en insécurité alimentaire sévère, cette proportion est de 60,9% l'année dernière contre 54,3% actuellement. Pour les ménages en insécurité alimentaire modérée, cette proportion est passée de 48,1% à 35,6% cette année tandis qu'elle passait de 27,1% pour les ménages en sécurité alimentaire l'année dernière à 12,6% cette année. Parallèlement les mêmes tendances sont observées en ce qui concerne la réduction des quantités consommées, la consommation des semences, la consommation des aliments sauvages ou encore la consommation des aliments moins préférés...

En d'autres termes, les ménages auraient eu moins recours à des stratégies de résilience pour se procurer de la nourriture par rapport à la même période l'année dernière. En effet, plusieurs arguments militent en faveur d'une telle configuration des résultats au nord du Togo. La production de l'année dernière a été globalement moins bonne que celle de cette année. En outre, les effets de la crise alimentaire de 2008 combinés avec ceux des inondations de 2007 et 2008 ont été encore plus ressentis l'année dernière que cette année.

Ensuite, s'agissant de l'évolution de la situation alimentaire des ménages dans les trois prochains mois, l'analyse des déclarations des ménages montre qu'elle va se dégrader. Même s'il n'est pas possible de discerner l'effet saisonnier de cette dégradation par rapport à celui plus conjoncturel

qui traduirait les difficultés alimentaires des ménages pendant la prochaine période de soudure, l'utilisation de certaines stratégies spécifiques de résilience peut être interprétée comme un signe de difficulté aiguë d'accès à la nourriture. Il semble également que la situation se précarisera davantage pour les ménages déjà en insécurité alimentaire sévère. Par exemple 35,7% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont déclaré qu'ils auront recours à la consommation d'aliments sauvages dans les 3 prochains mois contre 10,1% actuellement. A titre comparatif, pour les ménages en insécurité alimentaire modérée, seulement 12,7% auront recours à la consommation d'aliments sauvages dans les trois prochains mois contre 8,1% actuellement tandis que pour les ménages en sécurité alimentaire, cette proportion serait de 5,2% dans les trois prochains mois contre 2,8% actuellement. De même la proportion de ménages qui devrait réduire le nombre de repas quotidiens passera de 54,3% à 68,4% dans les prochains mois pour les ménages en insécurité alimentaire sévère, de 35,6% à 52,7% pour les ménages en insécurité alimentaire modérée et de 12,6% à 34,3% pour les ménages en sécurité alimentaire.

Graphique 7: Proportion de ménages qui auraient des difficultés alimentaires dans 4 à 6 mois et dans 6 à 12 mois

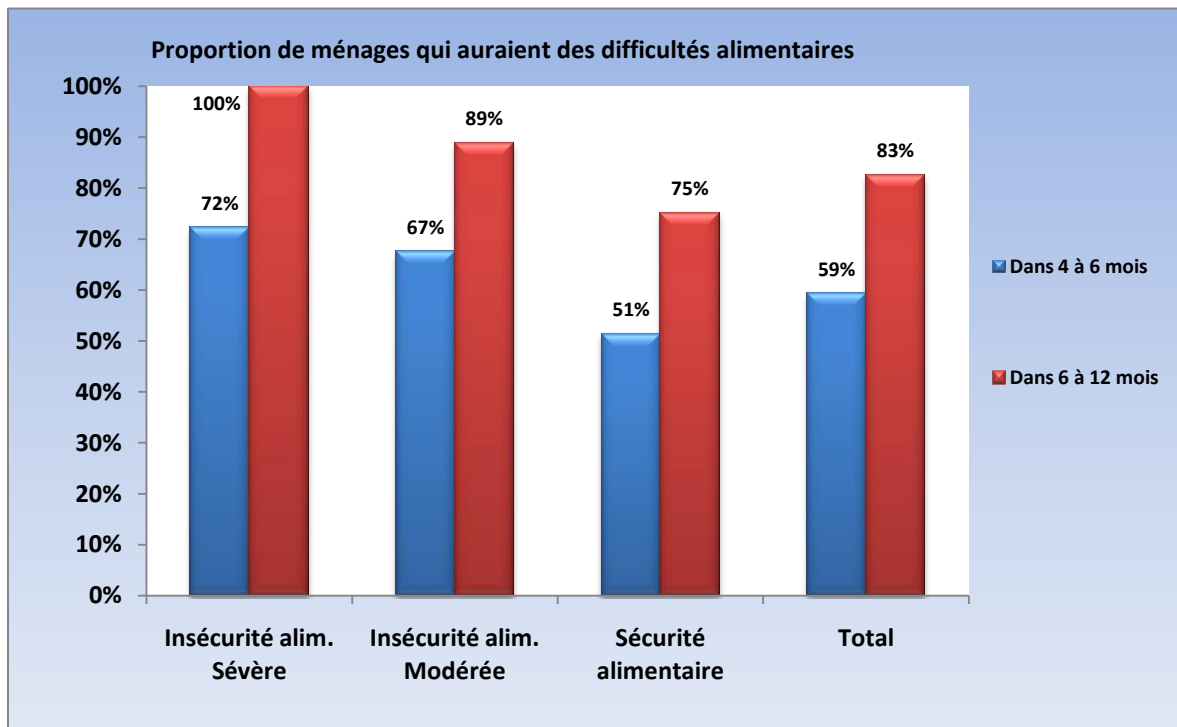


Tableau 18: Niveau d'insécurité alimentaire et stratégies développées par les ménages

Stratégies	Insécurité alimentaire sévère			Insécurité alimentaire modérée			En sécurité alimentaire			Ensemble		
	Année passée	Actuel-lement	Dans 3 mois	Année passée	Actuel-lement	Dans 3 mois	Année passée	Actuel-lement	Dans 3 mois	Année passée	Actuel-lement	Dans 3 mois
Consommer des aliments moins préférés	71,7	54,3	69,8	43,8	39,4	55,9	22,9	15,0	25,5	36,2	28,6	41,7
Emprunter de la nourriture	21,7	13,0	13,6	17,5	8,8	16,6	8,4	4,2	7,3	13,3	6,9	11,5
Acheter de la nourriture à crédit	52,2	32,6	44,1	36,9	23,8	40,0	18,2	6,5	17,4	29,0	16	29,0
Consommer des aliments sauvages	32,6	10,1	35,7	20,6	8,1	12,7	5,1	2,8	5,2	14,0	5,7	11,2
Consommer les semences	47,8	43,5	48,6	48,1	45,6	49,7	16,8	3,1	19,3	32,1	28,8	33,7
Consommer les récoltes précoces	39,1	30,4	38,1	25,0	14,4	19,5	12,6	7,9	15,2	20,2	12,9	19,2
Envoyer des membres manger ailleurs	10,9	4,3	7,3	7,5	6,2	5,2	4,7	2,3	3,3	6,4	4,0	4,4
Mendier de la nourriture	6,5	4,3	8,9	6,2	2,5	4,5	1,4	1,9	4,8	3,8	2,4	5,1
Diminuer la quantité de nourriture lors des repas	67,4	63	81,0	64,4	44,4	73,8	30,8	19,2	39,8	47,6	33,6	57,0
Réduction des quantités consommées par les adultes	52,2	50,0	63,6	45,0	28,8	52,7	24,3	13,1	27,6	35,2	23,1	41,2
Faire manger les membres du ménage qui travaillent	10,9	8,7	16,7	6,9	5,6	9,6	4,7	2,8	7,8	6,2	4,5	9,4
Reduire le nombre de repas par jour	60,9	54,3	68,4	48,1	35,6	52,7	27,1	12,6	34,3	38,8	26	44,6
Passer un ou plusieurs jours sans manger	28,3	13	18,9	13,8	6,9	9,5	7,5	2,8	6,2	12,1	5,5	8,7
Travailler contre de la nourriture	23,9	8,7	28,9	16,2	5,0	14,2	7,0	3,7	3,8	12,4	4,8	10,4
Faire travailler les enfants	6,5	6,5	4,4	3,1	1,9	3,1	1,9	2,3	1,9	2,9	2,6	2,6

3.8 Facteurs de risque d'insécurité alimentaire

Les causes de l'insécurité alimentaire au nord du Togo sont multiples et multiformes et peuvent être globalement scindées en deux catégories : les facteurs structurels et les facteurs conjoncturels.

3.8.1 Les facteurs structurels

- *La pauvreté*
- *La non modernisation du secteur agricole*
- *Le faible niveau des transformations des produits agricoles*
- *La désorganisation de la filière cotonnière*
- *Le manque ou l'insuffisance des infrastructures agricoles et routières*
- *L'instabilité politique depuis environ deux décennies*

Les informations existantes sur la pauvreté indiquent que la situation s'est aggravée au cours de ces deux dernières décennies en raison de la conjonction de plusieurs facteurs défavorables dont l'instabilité politique qui a affecté les performances économiques du pays. La pauvreté affecterait 75% de la population dans la région de la Kara et 90,5% dans la région des Savanes. Cette situation affecte les capacités des ménages à se procurer de la nourriture dans un contexte de forte dépendance des marchés pour s'approvisionner car la production agricole est insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires des ménages.

Malgré l'importance du secteur agricole dans l'économie et dans l'emploi, le secteur peine à amorcer les réformes nécessaires pour sa modernisation. Le secteur reste encore largement tributaire des aléas climatiques et sa productivité n'a pas significativement progressé pendant plusieurs décennies. Ces faibles performances sont liées notamment aux techniques agricoles traditionnelles qui ont entraîné l'usure des sols, la saturation liée due à la croissance démographique. La désorganisation de la filière cotonnière liée aux problèmes structurels a davantage affaibli le pouvoir d'achat des ménages et privé beaucoup de producteurs des appoints en engrais dont ils bénéficiaient pour accroître le rendement de leurs productions vivrières.

En vue de remédier à ces problèmes et relancer le secteur agricole, le pays s'est doté d'un plan d'opération dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) en adéquation avec les axes d'orientation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le programme prévoit à l'horizon 2015 une croissance agricole annuelle d'au moins 6%. Il est structuré autour de cinq sous programmes dont les trois premiers sont axés autour des sous secteurs vitaux relatifs à l'agriculture, l'élevage et la pêche, le quatrième concerne la recherche et le conseil agricole, et le dernier le renforcement institutionnel et la coordination sectorielle. Le programme s'appuiera sur des investissements durables permettant de réaliser une croissance annuelle estimée à 6% pour la production végétale, 4,1% pour la production animale et 4,3% pour la production halieutique à l'horizon 2011. Les effets induits de cette croissance permettront de renforcer la sécurité alimentaire, améliorer le produit intérieur brut agricole, la

balance commerciale et les revenus des populations. Il s'agira de promouvoir les filières stratégiques axées sur les sources de croissance et les priorités définies par le Togo en vue d'intensifier la production vivrière, promouvoir les exportations, développer l'élevage traditionnel et promouvoir l'agrobusiness, développer l'aquaculture, la pêche continentale et maritime¹³.

3.8.2 Les facteurs conjoncturels

- *La hausse des prix des denrées alimentaires ;*
- *Les inondations de 2007 et de 2008 ;*
- *La crise économique et financière mondiale ;*

En plus de ces facteurs sus-dessus mentionnés, se greffent des facteurs exogènes qui concourent à précariser davantage la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages. On peut citer la hausse historique des prix des denrées alimentaires intervenue en 2008. Même si des efforts ont été mis en œuvre pour juguler ses effets, elle a durement éprouvé une part importante de la population notamment les petits agriculteurs pauvres qui dépendent des marchés pour leur alimentation pendant une période relativement longue de l'année. En outre les inondations de 2007 et 2008 ont causé d'importants dégâts matériels et accentuer l'enclavement de certaines zones en particulier dans le nord. Les populations durement affectées par ces inondations ne se sont pas encore totalement remises de ce choc.

Selon le FMI, malgré ces difficultés actuelles et passées, le Togo a atteint un niveau de stabilité macroéconomique relativement confortable grâce aux programmes bénéficiant de l'appui du FMI qui a suscité entretemps un appétit renouvelé pour les titres de l'état permettant ainsi au pays d'accéder à des crédits sur le marché régional. Malheureusement, à cause de la crise financière mondiale et de l'augmentation de l'incertitude dans la région, cette dynamique amorcée devrait connaître probalement un fléchissement en 2009 et cette année. En effet, des signes de resserrement des liquidités sont perceptibles dans les banques régionales et devraient s'intensifier à l'avenir. En outre la forte dépendance de l'économie par rapport à un nombre relativement limité de produits d'exportation, le coton et les phosphates constitue un risque majeur. La chute des prix de ces produits auraient des incidences aussi bien sur la balance des paiements que sur les revenus fiscaux. Dans ce contexte de difficultés économiques généralisées, les transferts d'argent des migrants devraient enregistrer une baisse substantielle.

Selon des estimations de la Banque Mondiale et de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), les transferts des immigrés vers leurs pays d'origine devraient accuser une baisse de 7 à 10% en 2009. La grande partie de ces transferts en Afrique sont destinés à la consommation (70%) et seulement 10 à 15% sont investis. Ces transferts jouent un rôle important dans la réduction de la pauvreté en Afrique. Ils agissent comme un filet de sécurité et leur baisse peut entraîner des difficultés d'accès à la nourriture pour plusieurs

¹³ Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire

ménages. Selon le CNUCED, la diminution des flux financiers vers l’Afrique (transfert des migrants et investissements directs étrangers) aboutira à des situations de réduction des ressources pour les programmes de lutte contre la pauvreté.

Les difficultés économiques accélèrent l’exode rural. Les données collectées au niveau des villages montrent que dans plus de 4 villages sur 10 enquêtés (45%), le départ des actifs a été plus intensif que celui de l’année dernière. Les pays voisins et l’étranger constituent la principale destination.

4 Conclusion et recommandations

Le présent rapport est une photographie instantannée de la situation alimentaire dans les régions du nord et de ce fait est évolutive. Bien que des bases de comparaison solides pour cerner l’évolution de la situation dans ces régions soient quasi inexistantes, l’étude révèle que l’insécurité alimentaire touche globalement environ un ménage sur deux (49%). Ce taux est légèrement plus élevé dans la région des Savanes (53,4%) contre 44,7% dans la région de la Kara. S’agissant de la sévérité de la situation alimentaire, l’analyse montre que l’insécurité alimentaire sévère touche environ 11% des ménages enquêtés dans les deux régions. Le taux d’insécurité alimentaire sévère dans la région des Savanes est de 11,4% dans la région des Savanes contre 10,5% dans la région de la Kara. Les agro pasteurs et les petits agriculteurs sont les plus touchés par l’insécurité alimentaire. Le profil socio économique montre également que les ménages en insécurité alimentaire sont généralement moins dotés en capital humain (niveau d’instruction) et en capital économique tel que la possession de biens. Les ménages dirigés par les femmes apparaissent plus touchés que ceux dirigés par les hommes. Les ménages les plus pauvres sont les plus exposés à l’insécurité alimentaire. La plupart du temps ils ont eu recours à des stratégies de détresse qui ont des impacts néfastes non seulement sur leur moyens de subsistance actuels mais également affectent leur capacité future à faire face à leurs besoins alimentaires et à résister aux chocs.

Cette situation est la résultante d’un certain nombre de facteurs tant structurels que conjoncturels. Il y a tout d’abord la dégradation générale des conditions de vie qui a affecté le pouvoir d’achat des ménages et leur capacité à se procurer des vivres sur le marché. En raison du prolongement des crises socio politiques répétées depuis deux décennies, plusieurs secteurs de l’économie ont subi un déclin important et les moyens limités de l’état n’ont pas permis d’investir dans les secteurs sociaux tels que la santé et l’éducation. Par ailleurs les chocs induits par la crise alimentaire, la crise économique et financière ainsi que les inondations ont exacerbé les difficultés alimentaires des ménages et érodé leur moyens de subsistance.

Dans ce contexte les interventions doivent être articulées de manière à répondre à la fois aux besoins alimentaires dans le court, moyen et long terme.

4.1 Dans le court terme

Bien que la situation qui prévaut en ce moment ne nécessite pas une assistance alimentaire d'urgence, l'assistance alimentaire reste pertinente sous certaines formes et sous certaines conditions.

4.1.1 Le cash for work

Dans la mesure où les problèmes alimentaires dans ces régions sont essentiellement liés à des problèmes d'accès, le cash for work peut jouer un rôle important dans l'amélioration de l'accès des ménages à la nourriture en augmentant leur pouvoir d'achat. Toutefois, une telle possibilité reste conditionnée par des paramètres de marché. De ce fait une étude de faisabilité préalable est nécessaire pour déterminer quand, où et pour qui ce programme pourrait être plus bénéfique.

4.1.2 Les vivres contre travail

Les vivres contre travail sont également envisageables en cas de faible disponibilité alimentaire dans certaines zones. Ils sont utiles notamment dans les zones inaccessibles avec de faible disponibilité alimentaire sur le marché mais où les taux d'insécurité alimentaire sont les plus élevés.

4.1.3 Promouvoir les cantines scolaires

Les cantines scolaires jouent un rôle important comme un filet de sécurité social et peuvent être envisagées à la fois pour atténuer la faim à l'école mais également promouvoir l'éducation des enfants et améliorer le taux d'assiduité et de rétention. L'alimentation scolaire peut également améliorer la parité entre les filles et les garçons en matière d'accès à l'éducation de base dans la mesure où les données collectées indiquent que le pourcentage des filles scolarisé est inférieur à celui des garçons.

4.1.4 Le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle

Les conditions climatiques sont très proches de celles des populations sahéliennes même si l'ampleur des problèmes alimentaires et nutritionnels semble ne pas être la même. Comme mentionné déjà, plusieurs facteurs défavorables notamment l'instabilité politique, la récession économique, des chocs liés à l'inondation et à la hausse des prix des denrées alimentaires ont contribué à aggraver la pauvreté et accentuer les problèmes alimentaires en particulier au nord du pays.

En outre, il est important d'établir une situation de référence sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité dans le pays. **Conduire une analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité sur l'ensemble du pays s'avère important pour mieux formuler la réponse et la stratégie d'ensemble.** Une telle évaluation permettrait de mieux comprendre les causes de l'insécurité alimentaire et aboutir à une orientation ciblée des interventions alimentaires. Elle pourrait être suivie par la mise en place d'un système de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les zones les plus vulnérables en particulier dans le nord.

4.2 Dans le moyen et long terme

4.2.1 Relever le défi agricole

Le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire définit les axes prioritaires d'intervention dans ce domaine et de ce fait doit trouver un écho favorable auprès des partenaires techniques et financiers. Le cadre partenarial signé en février 2010 entre les partenaires techniques et financiers constituent un aboutissement du processus de consultation pour la mise en œuvre du programme conformément à la stratégie de réduction de la pauvreté.

L'objectif global du PNIASA 2010-015 est de contribuer à la réalisation d'une croissance agricole annuelle d'au moins 6% nécessaire pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer le produit intérieur brut agricole, la balance commerciale et les revenus des populations. Les objectifs spécifiques sont : (i) améliorer la sécurité alimentaire, (ii) accroître le PIB agricole d'au moins 6%, (iii) améliorer la balance commerciale en réduisant les importations tout en augmentant les exportations, (iv) améliorer le revenu des producteurs. Le PNIASA/ECOWAP/PDDAA développe un cadre commun de planification et de mise en commun de stratégies cohérentes dans une approche collective et synergique entre tous les acteurs au niveau, non seulement des Etats, mais aussi des communautés régionales. Il améliore ainsi le partenariat et l'aide au développement dans le secteur agricole et de la sécurité alimentaire à travers un dialogue permanent entre les partenaires et les Gouvernements avec les décideurs, en vue du respect de leurs engagements. Il offre également la perspective d'un appui politique, technique et financier aux pays pour la mise en place de plans et stratégies en cohérence avec le DSRP, les politiques régionales et internationales. Avec le PNIASA qui est cohérent avec le PDDAA, le Gouvernement du Togo s'est engagé à : (i) réaliser un taux de croissance annuel d'au moins 6% dans le secteur agricole, (ii) et allouer au moins 10% du budget national au secteur conformément à l'engagement de Maputo. Les investissements productifs visent de façon cumulée à l'horizon 2015, 3 674 100 producteurs dans les trois sous secteurs dont 2 435 000 en production végétale ; 1 225 100 en production animale et 14 000 en production halieutique¹⁴.

Il faut noter que malgré son importance, ce programme estimé à environ 611 milliards 400 millions de francs CFA n'est financé qu'à hauteur de 18% et le reste soit 82% reste encore à rechercher.

Le PAM peut jouer un rôle actif et contribuer à cet objectif en appuyant notamment les petits producteurs dans le cadre de son programme P4P (Purchase for Progress). Ce programme permet d'assurer un prix rémunérateur aux producteurs en achetant leurs productions qui sont ensuite distribuées à travers d'autres programmes humanitaires et de développement comme les cantines scolaires et le food for work. Toutefois il est nécessaire que son exécution soit d'abord conditionnée par une étude de faisabilité.

¹⁴ Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire : plan d'opération

4.2.2 La relance des secteurs économiques clés

Malgré un début d'assainissement du cadre macro économique du pays, beaucoup reste à faire pour relancer définitivement la croissance économique du pays actuellement trop faible et trop volatile pour permettre de réduire significativement la pauvreté galopante dans le pays. Les secteurs clés de l'économie tels que les phosphates et le coton peinent encore à décoller malgré les réformes. Le renflouement du secteur bancaire n'a pas encore porté totalement ses fruits et les activités de production souffrent encore d'un déficit de financement. Certes le pays a bénéficié d'un allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) renforcée mais le pays n'a pas encore rempli tous les critères pour prétendre à l'annulation de près de la moitié de la dette publique extérieure, soit environ 1,8 milliard de dollars en valeur actuelle nette¹⁵. Cette annulation étant liée aux progrès enregistrés sur le plan politique. Accélérer les réformes et améliorer la gouvernance économique et politique constituent des fondamentaux majeurs pour la relance économique.

4.2.3 Renforcement des capacités et préparation aux urgences

En raison de la multiplication des situations d'urgence liées entre autres au réchauffement climatique, il est nécessaire de renforcer les capacités du gouvernement afin de faire face à des situations comme les inondations survenues en 2007 et en 2008. De plus comme stipulé dans le rapport précédant, les capacités actuelles du PAM en terme de ressources humaines sont très limitées et il est important de renforcer la collaboration avec les autres agences des Nations Unies et les ONGs sur place.

¹⁵ Jeune Afrique N°2566

5 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- African Development Bank, January 2009**
Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale et UNICEF, 2007
- Gouvernement du Togo/CILSS/FAO, Octobre 2009**
IMF, October 2008
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 1998 – Recensement National de l'agriculture 1996**
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 2006**
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 2008**
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 2009**
Ministère de l'Économie et du Développement, 2007
Ministère de l'urbanisme et de l'habitat, Août 2009
PAM, 2007
PAM, 2009
PAM, 2009
République Togolaise, 2007
République Togolaise, 2008
République Togolaise, 2009
République Togolaise, 2010
République Togolaise, PAM, Février-Mars 2008
Système de Nations Unies au Togo, 2006
- Interim Country Strategy Paper*
- Résultats de l'Enquête Nationale à Indicateurs Multiples (MICS – 2006).*
- Mission conjointe d'évaluation préliminaire des récoltes 2009-2010*
- First Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Modification of Performance Criteria and Augmentation of Access—Staff Report; Press Release on the Executive Board Discussion; and Statement by the Executive Director for Togo*
- Caractéristiques structurelles de l'agriculture Togolaise.*
- Note de politique agricole.*
- Situation nutritionnelle au Togo (campagne agricole 2007 – 2008).*
- Programme National d'Investissement et de Sécurité Alimentaire (PNIASA)*
- Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo*
Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES)
- Analyse globale de sécurité alimentaire et de vulnérabilité au Togo*
Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence
WFP's Strategic Positioning
Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté
Suivi de la déclaration renforcée sur le VIH : rapport sur les indicateurs de base
Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
Cadre partenarial du PNIASA
Evaluation de la sécurité alimentaire des ménages affectés par les inondations de la campagne agricole 2007-2008
Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement au Togo (UNDAF), 2008 – 2012 : Relever le défi des OMD.
- UEMOA, Togo, FAO**
- Programme régional de sécurité alimentaire, proposition d'investissement dans le domaine de la sécurité alimentaire*



vam
food security analysis